LE JOURNAL DE DÉCLIC 17/18 **N°34 AUTOMNE - HIVER 2018**

DÉCLIC 17 | 18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY, DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN

LE TRAMWAY T3
SUR LES RAILS JUSQU'À LA PORTE D'ASNIÈRES ENFIN !

NOTRE QUARTIER
Application difficile de la Charte de qualité des commerces

CADRE DE VIE
Budgets participatifs : trois de nos projets 2018 sont plébiscités

ABÉCÉDAIRE
Les actions de déCLIC 17/18 de A à Z

NOTRE HISTOIRE

L'avenue de Clichy du temps de sa splendeur passée

HUMEUR
Les dépôts sauvages, nouveau paysage de la rue ?

courrier

JETS D'EAU DÉFAILLANTS AU PARC MLK

Nous publions ici un échange de courriers entre une adhérente de déCLIC 17/18 et les services de la mairie au sujet des jets d'eau du parc Martin Luther King.

Je vous écris en tant qu'habitante du XVIIe, de grand-mère et d'adhérente de *dé*CLIC 17/18. Voilà deux ans que les jets d'eau du parc Martin Luther King ne fonctionnent plus. Les gardiens que j'ai interrogés à ce sujet évoquent des « problèmes techniques ». Je m'étonne qu'en ce XXIe siècle, à l'heure de la technologie triomphante, on n'ait pu, depuis deux ans, réparer de simples jets d'eau. Ces jets d'eau *(notre photo NDLR)* faisaient le bonheur des enfants, petits et grands : c'était une véritable aire de jeux qui palliait aisément l'absence de piscine. L'été dernier, canicule oblige (mais bien tard, j'ai quitté Paris le 16 juillet), on a pu voir quelques brumisateurs fonctionner sur un tiers de la surface de l'aire. Mais cela n'a rien à voir avec des jets d'eau. Seuls les tout-petits (2 ou 3 ans) ont apprécié cette source de rafraîchissement. Nous avons droit, je crois, à quelques explications.
Est-ce un problème budgétaire ? Est-ce un problème d'eau ? Est-ce un problème d'entretien ? Les citoyens et usagers de ce magnifique parc s'interrogent.
C. U. - rue Lemercier

Pénélope Komitès a pris connaissance avec attention de vos signalements sur les jets d'eau du Parc Martin Luther King. Nous vous remercions pour vos remarques et pour l'attention que vous portez à la qualité de ce beau parc.
Comme vous le faites remarquer, ces jets d'eau ne sont plus en fonctionnement depuis un certain temps. Ces matériels complexes ont présenté ces dernières années des dysfonctionnements récurrents. Je tiens ainsi à vous préciser que leur maintien en état de marche représente des coûts de maintenance importants et une ingénierie conséquente. La complexité technique des équipements rendant difficile un entretien satisfaisant.
En conséquence, il a été décidé de remplacer ces jets d'eau par un système de brumisation, à l'image des systèmes mis en place dans différents espaces verts et espaces publics parisiens. Celui-ci a pu être rendu opérationnel relativement rapidement avec une mise en fonction partielle au mois d'août 2018. Je tiens toutefois à vous préciser que les éléments mis en place ne représentent qu'une petite partie de l'installation de brumisation prévue. Le restant sera effectué d'ici la fin de l'année.
En espérant avoir pu apporter des réponses à vos questions, je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.
Olivier Hussenot, conseiller technique auprès de Pénélope Komitès, adjointe à la maire de Paris chargée des Espaces verts, de la Nature en ville, de la Biodiversité, de l'Agriculture urbaine et des Affaires funéraires

LA FIN DE L'ABRIBUS, AVENUE DE SAINT-OUEN ?

C'est un arrêt du bus 81 en haut de l'avenue de Saint-Ouen, station La Fourche.
C'était un abribus banal, modèle Decaux, où pouvaient s'abriter 6 ou 8 voyageurs en attendant l'arrivée du bus et où 2 ou 3 d'entre eux pouvaient s'asseoir.

J'écris « c'était ». En effet, pendant près d'un an, l'abribus fut occupé par un errant perturbé-perturbateur, alcoolisé, volontiers menaçant, accumulant force matelas usagés et autres déchets urbains.
Les voyageurs attendaient leur bus 81 à côté de l'abribus squatté.
De temps en temps, protégée par la police, la RATP éloignait l'occupant, enlevait le matériel accumulé, nettoyait au jet d'eau. Juste après, retour de l'occupant.
Que croyez-vous qu'il arriva ? Ce fut l'abribus qu'on enleva !
Le squatter est installé un peu plus bas dans l'avenue.
Depuis le début du printemps, en guise d'arrêt de bus, un cercle de métal sur un mât métallique, un pied lesté. Jusqu'à quand ?
I. D. rue Etienne Jodelle

SOMMAIRE

→ ÉDITORIAL
- Qui l'eût dit ?.....p. 3

→ DANS NOTRE QUARTIER
- Le tramway T3 sur les rails (enfin !) jusqu'à la porte d'Asnières..... p. 4
- Prolonger le trajet du bus 81, une fausse bonne idée !.....p. 5
- La difficile application de la Charte de qualité des commerces..... p. 6
- Trottinettes, roulettes et compagnie !..... p. 7

→ NOTRE ASSOCIATION SUR TOUS LES FRONTS
- L'Abécédaire de *dé*CLIC 17/18 : nos actions et nos projets de A à Z..... p. 8

→ BUDGETS PARTICIPATIFS 2018
- Trois de nos projets sont plébiscités par les Parisiens..... p.16

→ CADRE DE VIE
- Pont SNCF sur le bd Berthier : la reconstruction attendra.....p.17
- Les dépôts sauvages, nouveau paysage de la rue ?.....p 18
- L'épineuse question des pieds d'arbres.....p 19

→ PETITE ET GRANDE HISTOIRE
- La période faste de l'avenue de Clichy..... p.20
- Notre site declic1718.org et bulletin d'adhésion..... p. 24

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE *dé*CLIC 17/18

SE TIENDRA LE SAMEDI 8 DÉCEMBRE À 10H30, MAISON DES ASSOCIATIONS 25 RUE LANTIEZ

éditorial

© Michel Ginès 1997. Rue Capron - Passage Lathuille

QUI L'EÛT DIT ?

Depuis quelque temps, éditorial après éditorial, deux fois par an, au rythme des livraisons de ce Journal, le ton était à la déploration : montée des incivilités, faiblesse des pouvoirs publics pour y remédier, retard apporté à la réalisation de projets d'importance comme la ligne M14, inclination de bien des élus à cultiver leurs différences alors que la plupart des dossiers devraient faire consensus…

QUI L'EÛT CRU ?

Dans ce numéro d'automne-hiver 2018, le ton est tout autre : nous affichons une satisfaction raisonnée. Début octobre, les résultats des Budgets participatifs 2018 sont tombés. Trois des quatre projets présentés par notre association ont été plébiscités par le vote des citoyens de nos quartiers, et ils arrivent tous les trois en tête dans le XVIIe pour la catégorie *Culture et patrimoine*. Restauration de la bouche de métro La Fourche, parcours des peintres impressionnistes, fresque sur le haut du mur-pignon du 41 avenue de Clichy (alors qu'on a appris fin octobre que la végétalisation de cette placette votée à l'automne 2017 serait réalisée courant 2019), ces projets devront impérativement être réalisés par les services de la Ville et la RATP, et ceci dans un délai raisonnable.
On découvrira en page 16 toutes les précisions sur ces projets. Un point commun, ils concernent tous l'avenue de Clichy et les Batignolles. A l'occasion des Budgets participatifs 2019, nous devrons cibler le XVIIIe — où résident la moitié de nos adhérents — et, déjà, nous sommes à l'écoute des suggestions des lecteurs de ce Journal.
Située au cœur de nos quartiers, l'avenue de Clichy, si abîmée depuis les années 1970, est, depuis vingt ans, un symbole de leur devenir. Après la rénovation complète de la voirie entre la place Clichy et La Fourche réalisée en 2013, alors que la Charte de qualité des commerces signée en 2016 à l'initiative de *dé*CLIC 17/18 commence enfin à être mise en œuvre, la restauration de la bouche de métro La Fourche témoignera du redressement de l'avenue, cinquante ans après qu'on ait osé réaliser l'aménagement du bunker actuel.
Pour nous qui, de longue date, portons ce projet de rénovation, ce fut long… En 2008 comme en 2014, tous les candidats aux élections municipales que nous avions interrogés déclaraient soutenir notre demande, sans davantage s'engager. Présentant ce projet de rénovation aux Budgets participatifs 2017, nous avons senti davantage de soutien de la part des élus. Il aura fallu un an de plus, et toute notre détermination, pour que le projet soit enfin adopté. Entre temps, la RATP avait pris conscience de l'enjeu. Ce résultat doit beaucoup à la mobilisation des adhérents de *dé*CLIC 17/18, aux milliers de flyers distribués et, bien sûr, à tous les habitants de nos quartiers qui ont soutenu ces projets par leur vote. Et, répétons-le, aux contacts noués avec les élus et certains services de la Ville.

> Quand, pendant des années, on a rompu des lances, parfois contre des moulins à vent, il est très réconfortant d'obtenir des résultats concrets !

Autosatisfaction ? Certainement pas. Mais un contentement raisonné : quand, pendant des années, on a rompu des lances, parfois contre des moulins à vent, il est réconfortant d'obtenir de semblables résultats !
Et cela nous incite à continuer. Les dossiers ne manquent pas. Les pages de ce Journal n°34, particulièrement celles de notre Abécédaire, en esquissent les contours.
Nous serons en tout cas particulièrement vigilants sur l'avancée des trois projets adoptés lors des Budgets participatifs 2018. Pour les avoir portés, *dé*CLIC 17/18 souhaite suivre de près leur mise en œuvre.

DÉCLIC 17 18

LE JOURNAL DE *dé*CLIC 17/18
N°34 - AUTOMNE-HIVER 2018
Tirage : 4 000 ex. Prix : 1 €
Directeur de la publication : **Philippe Limousin**
Contributions : **Vito d'Alessandro, Jean-Bernard Gonzalez, Michel Lebondidier, Philippe Lefrançois, Philippe Limousin, Ignace Manca, Pierette Mani, Françoise Mousel, Cécile Urbain, Claus Vogt.**

• Le contenu publié dans DÉCLIC 17/18 n'engage que ses auteurs
• Tous droits réservés • Photos : *dé*CLIC 17/18

• Crédits photographiques : *dé*CLIC 17/18, sauf mention contraire
• Conception graphique : **Marcusmixedmédia**
• Coordination éditoriale et mise en pages : **Idir Masson**
• Impression : Imprimerie Corlet - 14110 Condé-sur-Noireau
• Relations avec les annonceurs : Philippe Lefrançois, Philippe Limousin, Pierette Mani

***dé*CLIC 17/18**
3 rue Etienne Jodelle
75018 Paris
Tél. : 01.42.94.07.75
www.declic1718.org

dans notre quartier

LE TRAMWAY T3 SUR LES RAILS (ENFIN !) JUSQU'À LA PORTE D'ASNIÈRES

MIS EN SERVICE LE 24 NOVEMBRE, LE DERNIER TRONÇON DU TRAM T3 DE LA PORTE DE LA CHAPELLE À LA PORTE D'ASNIÈRES COMPLÈTE, SANS L'ACHEVER, LE TOUR DE PARIS EN TRAMWAY. LE PREMIER TRONÇON, ON DISAIT ALORS TRAM SUD DE PARIS, DU PONT DE GARIGLIANO À LA PORTE D'IVRY A ÉTÉ MIS EN SERVICE EN 2006. IL AURA FALLU PRÈS DE SIX ANS POUR ACHEVER CE TRONÇON DE 4,3 KM…

Les futurs usagers du tramway – qui ont souffert des retards mis à réaliser ce tronçon – ne sont pas les seuls à pousser un ouf de soulagement. Les riverains et les utilisateurs des sections impactées par les travaux se souviendront longtemps des nuisances qu'ils ont subies : circulations détournées ou perturbées aux portes, engins de chantiers bruyants et travaux lourds – en particulier le comblement de plusieurs passages en sous-sol dont ceux des portes de Clichy et de Saint-Ouen. Mais ils saluent tous les améliorations induites, à commencer la réduction des bruits de roulement (les lignes des PC1 et 3 sont supprimées), l'engazonnement des voies (un véritable ruban vert hors des huit stations), la réfection des axes de circulation et les retombées positives dont bénéficient et continueront à bénéficier les quartiers proches, il n'y a pas si longtemps déshérités.

Avec l'engazonnement et les plantations d'arbres, les travaux du T3 ont permis une belle requalification des boulevards des Maréchaux.

UN PROJET QUI FAIT POLÉMIQUE

Que de polémiques pourtant à l'origine de ce projet de renaissance d'un tramway à Paris, un projet qui aurait dû faire consensus. Ce tram tuerait les commerces sur les boulevards des Maréchaux, la circulation automobile, réduite à deux voies dans chaque sens, serait définitivement bloquée… Mais la décision, prise en 2000 à la fin de la mandature de Jean Tiberi pour un lancement des travaux en 2003 sous la mandature Delanoë, a été saluée unanimement. Pour un coup d'essai ce fut – presque – un coup de maître : rames circulant sur un espace engazonné, trottoirs et mobilier urbains entièrement rénovés, pistes cyclables, passages piétons multipliés, circulation automobile apaisée, œuvres d'art sur le parcours.
Aussi les prolongements successifs ne soulevèrent guère de nouvelles polémiques. Ce premier tronçon servit de modèle pour un second, porte d'Ivry- porte de La Chapelle, avec escale porte de Vincennes, réalisé entre 2009 et 2012.
La concertation sur le projet porte de La Chapelle - porte d'Asnières est lancée début 2011, l'avis favorable après enquête publique est prononcé en décembre 2013. La livraison était alors annoncée pour 2017 : 4,3 kilomètres supplémentaires parcourus en 13 minutes, 7 jours sur 7, une rame toutes les quatre minutes aux heures de pointe, 8 nouvelles stations, des correspondances avec 4 lignes de métro, 26 lignes de bus et 8 Noctiliens, une avec le RER C, 5 œuvres d'art (on pourra en reparler).
On attend 90 000 voyageurs par jour.

DES TRAVAUX LOURDS

Le chantier a nécessité d'importants travaux : renouveler et dévier le réseau d'Eau de Paris, combler cinq souterrains routiers, construire un pont béton-acier au dessus de la ligne 13 porte de Saint-Ouen. Et, selon la procédure testée sur le Tram-sud, 27 000 m² de plate-forme engazonnée, 11 traversées piétonnes supplémentaires, 184 arbres additionnels de diverses essences, réfection des trottoirs et des abords.
Le chantier a malheureusement pris un an de retard quand, en 2015, on a découvert de l'actinolite dans une partie de la chaussée, une forme d'amiante naturelle présente dans certains granulats extraits des carrières. Il n'y aurait pas de danger tant qu'on ne perce ou ne rabote.
« Le sujet nous a tous pris de court », déclarait le directeur de la DVD (Direction Voirie et Déplacements). En application du principe de précaution, pour protéger personnels et riverains, on met en place des arrosages permanents et on contraint les ouvriers à revêtir des équipements de protection. Pour mémoire, 30 à 40 % de la chaussée parisienne pourrait être concernée… Bien d'autres communes sont touchées.

PREMIERS ESSAIS

Début août 2018, après la mise en tension des caténaires et le réglage des feux, les premiers essais sont effectués. Deux rames se croisent à 20 km/h, des essais de freinages sont entrepris sur des rames chargées à 50 tonnes. En octobre et novembre, les riverains assistent à des essais de marche « à blanc » sans voyageurs.
Le coût de l'opération serait voisin de 300 millions d'euros dont 211 millions pour l'infrastructure (60 % à la charge de Paris, 28 % pour la région, 12 % pour l'Etat), 45 millions pour la voirie et l'espace public, 48 millions pour l'achat de 14 rames supplémentaires à la charge d'Ile-de-France Mobilités (ex STIF).
Avec cette mise en service, c'est plus des deux tiers du tour de Paris qui sont desservis. Déjà, se prépare le prolongement de la porte d'Asnières à la porte Dauphine. La concertation a été lancée début 2016, l'enquête publique se tenant entre le 26 septembre et le 31 octobre 2018.
Pour la mise en service de 3,2 km supplémentaires et 7 nouvelles stations à l'horizon 2023.

PHILIPPE LIMOUSIN

PROLONGER LE TRAJET DU BUS 81, UNE FAUSSE BONNE IDÉE !

TROIS DES LIGNES DE BUS QUI DESSERVENT NOS QUARTIERS VONT ÊTRE MODIFIÉES. MAIS CERTAINS DES BOULEVERSEMENTS PROGRAMMÉS N'AMÉLIORERONT PAS LE QUOTIDIEN DE TOUS CEUX QUI GALÈRENT DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN.

Valérie Pécresse présidente de la région Ile de France l'avait annoncé en décembre 2016 : Ile de France Mobilités (IDFM), qui a succédé au STIF, a décidé de restructurer le réseau des bus parisiens en juin 2017. Lignes et itinéraires, pour l'essentiel, n'avaient pas été modifiés depuis soixante-dix ans alors que « la configuration de la ville a profondément changé ».
De l'aveu même de Catherine Guillouard, présidente de la RATP qui a succédé en août 2017 à Elisabeth Borne, la vitesse commerciale de circulation des bus s'est fortement dégradée ces dernières années et il est difficile de tenir les horaires dans l'enfer de la circulation. La vitesse moyenne chute à 8 km/h sur certaines lignes majeures du réseau.
A Paris, la moitié des lignes vont être retouchées et quatre nouvelles lignes sont créées. Ceci implique une centaine d'aménagements de voirie : déplacements d'arrêts de bus, création de couloirs réservés. Le coût est estimé à 10 millions d'euros par la ville, 6 ou 7 millions étant financés par IDFM.
Dans nos quartiers, la ligne 28 Porte d'Orléans-Saint Lazare sera prolongée jusqu'à la porte de Clichy, ZAC Cardinet et TGI obligent, créant des correspondances avec les lignes M13, M14 (un jour…), le RER C et le tram T3. Le terminus sud est ramené à la gare Montparnasse, ce qui est une bonne initiative.

DES ATTENTES ANNONCÉES DE VINGT MINUTES AUX HEURES DE POINTE

La ligne 30 Gare de l'Est-Trocadéro sera prolongée jusqu'à l'hôpital Georges Pompidou près de la place Balard. Mais le terminus est ramené place Pigalle. Nous pouvons malheureusement dire adieu au service Batignolles-Pigalle-Gare de l'Est !
La ligne 81 Porte de Saint Ouen-Châtelet fusionnera avec la ligne 21 Châtelet-Porte de Gentilly. Pas sûr que ce soit une bonne idée. Les usagers de la ligne actuelle souffrent déjà de fréquents retards : à La Fourche, on a pu constater jusqu'à vingt minutes d'attente annoncée aux heures de pointe (sic). La ligne rallongée, les retards vont se cumuler. Le couloir réservé avenue de Saint-Ouen annoncé pour 2019, dans les deux sens, ne représente qu'une faible partie du trajet. Se pose une fois de plus la question du respect de la voie de bus par les véhicules privés. Fut un temps où des agents de la RATP étaient habilités à verbaliser. La RATP nous a déclaré, il y a déjà plusieurs années, que cela n'était plus possible, le risque étant grand de se faire agresser par les contrevenants… Il est vrai que les atteintes physiques sur les personnels ont augmenté de 20 % en 2017, affectant surtout machinistes et contrôleurs.
Christophe Nadjovski, adjoint à la maire de Paris (voirie, transports) annonçait récemment le déploiement de la vidéo-verbalisation en lien avec la RATP et la préfecture de police pour sanctionner « ceux qui n'ont rien à faire dans les couloirs de bus ».
Mais tant de gens répondront que, justement, ils ont à faire… Il est également question de tester des caméras embarquées dans les bus, les images étant retransmises en direct à la préfecture de police. Dans quels délais, ce déploiement ? Le big bang était primitivement annoncé pour septembre 2018 : nous n'avons constaté ni bing ni bang.
En mars 2018, Valérie Pécresse accusait Anne Hidalgo de n'avoir réalisé qu'une infime partie des aménagements de voirie nécessaires au déploiement des nouvelles lignes. A quoi Christophe Nadjovski répliquait que IDFM n'avait pas encore commandé les nouveaux bus et que la RATP doit aménager les locaux pour les remiser. Ambiance…
Elus, entendez vous, même si des échéances électorales approchent.

P. L.

En semaine, de telles attentes sont dissuasives pour tous les Parisiens qui voudraient emprunter ces lignes, comme alternative à la Ligne 13 bondée !

PUBLICITÉ

REDELE PARKING

1 HEURE*
DE STATIONNEMENT
offerte

11 rue Forest - 75018 Paris
(Place de Clichy)
Tél. 01 43 87 57 18

DCL2019

Sur présentation de ce coupon, offre non cumulable, valable jusqu'au 31/12/2019.
*Du lundi au vendredi de 9h à 18h.
Pour tout stationnement de 2 heures minimum.

LA DIFFICILE APPLICATION DE LA **CHARTE DE QUALITÉ DES COMMERCES**

UNE MARCHE « CITOYENNE » A RÉUNI LE 18 SEPTEMBRE LES SIGNATAIRES DE LA CHARTE DE QUALITÉ DES COMMERCES DE L'AVENUE DE CLICHY. ELLE A PERMIS DE CONSTATER QUE BEAUCOUP RESTE À FAIRE. PREMIÈRE ÉTAPE : LES CONTREVENANTS VONT ÊTRE INFORMÉS DE LEURS OBLIGATIONS. S'ILS NE S'EXÉCUTENT PAS, ILS SERONT VERBALISÉS. MAIS QUAND ?

Plus de deux heures ont été nécessaires aux signataires de la Charte de qualité des commerces pour parcourir l'avenue de Clichy entre La Fourche et la place ce mardi 18 septembre alors que le soleil qui avait brillé sans interruption depuis plusieurs mois était remplacé par des averses violentes heureusement clairsemées.
Etaient présents la Chambre de commerce de Paris, les mairies des deux arrondissements – dans les personnes de leurs adjoints Philippe Guerre adjoint au commerce du XVIIe, Carine Rolland première adjointe au maire du XVIIIe remplaçant Afaf Gabelotaud adjointe au commerce – les représentants de la mairie centrale, ceux de la DPSP et des commissariats de police, la direction de l'urbanisme (DU), celle des Espaces verts (DEV), et bien sûr de *dé*CLIC 17/18, en force, presque tout le CA étant présent.

DÉCOLLER LES VITROPHANIES DES VITRINES

La « déambulation » commence à La Fourche côté XVIIIe. Premier constat : des vitrophanies occultent souvent les vitrines qui, normalement, doivent rester transparentes. Informé de cet état de fait, le gérant du premier commerce (une bijouterie) avoue ne pas connaître ce volet du règlement de la Ville. Il en est informé : les publicités doivent se situer non pas sur la vitrine mais à l'intérieur du magasin. Il proteste de sa bonne foi et promet de s'exécuter. Si la parole de ces interlocuteurs ne peut être mise en doute – ici comme sur d'autres vitrines – l'espoir qu'ils enlèvent ces vitrophanies parfois de grande taille après ce simple rappel au règlement est assez ténu.
En passant tous ces magasins au peigne fin, il est frappant de constater la quantité d'infractions qui pour certaines durent depuis de nombreuses années : enseignes non conformes, spots d'éclairages interdits, enseignes surnuméraires ou de taille non règlementaire accrochées perpendiculairement à la chaussée, coffrages trop proéminents, terrasses non autorisées, etc. A chaque fois, un rappel au règlement est effectué par les services compétents. Entraînant des débats houleux quand le tenancier est à la limite de la mauvaise foi…
*dé*CLIC 17/18 ne manque pas de signaler les vitrines fêlées, les poubelles laissées sur la chaussée en dehors des heures de ramassage, les chevalets publicitaires et les mannequins posés sur les trottoirs et qui occupent abusivement l'espace public, le mauvais état des auvents et des rideaux de fer, les couleurs criardes et les enseignes lumineuses agressives, etc. Comme chaque jour depuis des années, un vendeur « à la sauvette » est installé derrière l'arrêt de bus situé devant le jardin des Deux-Nèthes. Il avait vraisemblablement été livré comme ses collègues du quartier par une fourgonnette du chef de réseau… Sous la pression des policiers, il interrompt son activité. Il se réinstallera une fois cet aréopage d'importuns disparu. Tout comme les « Marcheuses » en poste à La Fourche qui s'égaient en sentant le danger potentiel et qui réapparaitront un peu plus tard.

> Mauvais état des auvents et des rideaux de fer, couleurs trop criardes, enseignes lumineuses agressives et non conformes, chevalets publicitaires non autorisés, les infractions sont nombreuses. Et les contrevenants rarement sanctionnés !

INQUIÉTUDES SUR LA BOULANGERIE DU 20 AVENUE DE CLICHY

Nous alertons également – un mail de confirmation est adressé immédiatement après la marche à tous les services intéressés – l'adjointe chargée du Commerce à la mairie du XVIIIe et la cheffe de cabinet d'Olivia Polski, adjointe au commerce à la mairie de Paris, sur les inquiétudes des riverains quant à la rumeur d'installation d'une boîte de nuit à la place de la boulangerie située au 20 avenue de Clichy, fermée depuis plusieurs mois.
Notre association s'est mobilisée sur le sujet et, d'après nos contacts avec la mairie du XVIIIe, il semblerait que l'on s'oriente vers l'installation d'une nouvelle boulangerie.
Nous demandons également des informations sur le devenir du local du 6 avenue de Clichy qu'Orange a quitté depuis près de deux ans. Des rumeurs à vérifier laissent penser que l'immeuble du 6 est propriété de Pathé-Wepler qui souhaiterait agrandir ici son complexe de salles de cinéma du n°8.
Le local commercial et l'immeuble sont dans un triste état. Si les travaux de réhabilitation tardent, un fonctionnaire de la Ville suggère de faire partir une injonction à ravaler.
Côté XVIIe, les travaux du fast-food qui occupent le rez-de-chaussée de l'immeuble paquebot situé au coin de l'avenue et de la place sont encore en cours. Jusqu'à quand, alors que, sur la place, le ravalement de ce bel immeuble de Roux-Spitz est terminé. Nous voulons croire que si le droit de terrasse fermée est renouvelé par la Ville, ce sera au seul usage d'une terrasse pour les consommateurs et pas pour installer une annexe technique, comme c'était le cas auparavant.
Un peu plus haut, au 13, la transformation en centre dentaire du groupe Dentelia d'un local précédemment occupé par une banque est un signal positif tout comme la création annoncée d'un hôtel au numéro 15. Vue de l'autre côté de l'avenue, la piètre qualité des devantures des magasins installés côté XVIIIe jure d'autant plus que les étages supérieurs des immeubles – construits dans la deuxième moitié du XIXe siècle ou au début du XXe siècle – ont de très belles façades.
Le devenir de la placette du 39-41 et sa végétalisation sont eux aussi abordés. Alors que rien ne semblait bouger, la direction des Espaces verts de l'arrondissement nous a récemment communiqué que les travaux sont programmés dans le courant de l'année 2019. Cela se fera puisque ce projet présenté par *dé*CLIC 17/18 a été plébiscité par les Parisiens. Tout comme la fresque qui ornera le haut du mur, un projet porté par notre association et qui a été lauréat des Budgets participatifs 2018 (*voir notre article en page 16).*

IGNACE MANCA

Il aura fallu dix-huit mois après l'intervention par l'adjointe au maire du XVIIe lors d'une marche de reconnaissance avenue de Clichy, pour qu'enfin, en septembre, cet auvent sinistre et tagué ait été remplacé. A quand l'application intégrale de la Charte de qualité des commerces ?

TROTTINETTES, ROULETTES ET COMPAGNIE !

DIFFICILE D'ÊTRE PIÉTON DANS NOTRE QUARTIER QUAND LES TROTTOIRS - DÉJÀ PAS SI LARGES - SONT DISPUTÉS PAR QUANTITÉ DE NOUVEAUX ENGINS À ROUE…

Bénéficiant des nouvelles possibilités des batteries, et pour accélérer les déplacements, de nouveaux engins à propulsion électrique se sont multipliés. Ils ont peu à peu relégué au musée les « rollers » que d'aucuns regrettent aujourd'hui. Ils ont tendance à coloniser les chaussées et aussi les trottoirs. Et c'est surtout là que le bât blesse : trottinettes, électriques ou non, hoverboard (planches à roulettes) électriques ou non, Segways (2 roues et un manche ou une roue et pas de manche) électriques disputent souvent leur place aux piétons et aux voitures. Le vélo n'a plus le monopole du transport non polluant et certains de ces engins peuvent rouler à 40 km/h.

QUAND LA RÉGLEMENTATION SUIVRA-T-ELLE ?

La réglementation n'a pas encore suivi : dans quelle catégorie classer ces « véhicules » ? Où sont ils autorisés à rouler ? sur la chaussée ? les voies de bus ? les trottoirs ?
Christophe Nadjovski, adjoint au maire de Paris, affirmait en septembre dernier *« la nécessité d'une régulation de ces déplacements et d'une réglementation nationale pour définir leur catégorie »*, ajoutant *« à 40 km/h, pas question de cohabiter sur les trottoirs ! ».*
La réglementation est précise en ce qui concerne le classique vélo : leur circulation est interdite sur le trottoir, le contrevenant étant redevable d'une amende de 135 €, sauf s'il a moins de 8 ans. Celle des scooters et autres motos non plus ce qui ne les empêche pas, quand ils ne peuvent pas se faufiler pour cause de circulation dense, de les escalader…
Le vélo peut emprunter la piste cyclable mais n'y est pas obligé à Paris. Il peut rouler indifféremment sur la chaussée et les voies de bus, sauf dans certains cas quand une piste cyclable la borde et que la voie de bus est « étroite ». Ceci vaut pour les vélos à assistance électrique (VAE) dont une directive européenne bride la vitesse à 25 km/h.
On voit de plus de plus en plus de trottinettes électriques, on en trouve en libre-service. Leur circulation est tolérée sur le trottoir, à condition de ne pas dépasser les 6 km/h. Mais comment évaluer cette vitesse ? Elles ne doivent pas rouler sur la chaussée à moins qu'elles ne soient équipées d'un siège et homologué (?). Et elles sont officiellement interdites sur les pistes cyclables… sauf que d'autres textes disent qu'elles y sont tolérées.
L'hoverboard et le Segway, comme la trottinette, peuvent rouler sur le trottoir, à moins de 6 km/h et doivent impérativement traverser la rue en empruntant les passages pour piétons. Leur usage est interdit sur les pistes cyclables.
Tout ceci n'est pas simple. Ces véhicules, qui sont une alternative aux transports en commun souvent bondés, s'ils s'implantent durablement, devront trouver leur place. Ce ne peut être que dans le respect réciproque, dans l'ordre et dans l'attention portée aux piétons, surtout lorsqu'ils sont âgés, à mobilité réduite ou s'ils sont accompagnés d'enfants – en poussette ou non.

PHILIPPE LIMOUSIN

La multiplication des trottinettes électriques, qui utilisent l'espace public sans acquitter de redevance, pourrait devenir un véritable problème. C'est aujourd'hui par dizaines qu'elles circulent indifféremment sur les chaussées et les trottoirs. Il est impératif d'adapter la législation !

dossier

NOTRE ASSOCIATION SUR TOUS LES FRONTS

DE A À Z, L'ABÉCÉDAIRE DE déCLIC 17/18

DEPUIS PLUS DE VINGT ANS, DÉCLIC 17/18 S'EST SAISIE DE QUANTITÉ DE DOSSIERS QUI CONCERNENT NOTRE QUARTIER ET SES HABITANTS. MAIS AUSSI LA VILLE ET SON ÉVOLUTION, SES ÉLUS ET LEURS PROJETS. NOUS NOUS SOMMES LANCÉ UN DÉFI : TROUVER 26 ENTRÉES CORREPONDANT AUX 26 LETTRES DE L'ALPHABET ET SUR LESQUELLES NOUS POUVONS APPORTER NOTRE EXPERTISE OU DONNER NOTRE OPINION.
AVONS-NOUS RÉUSSI ? NOUS VOUS LAISSONS EN JUGER. FAITES-NOUS PART DE VOS CRITIQUES ET SUGGESTIONS !

A COMME AVENUE DE CLICHY. L'avenue de Clichy, ancienne route royale Paris-Rouen, est depuis toujours un axe de circulation. Malgré la disparition des diligences, elle reste bruyante. La Grande Rue des Batignolles fut longtemps un endroit où se restaurer et se distraire. Elle bénéficiait d'une double image : artistique avec les impressionnistes et canaille dans le prolongement de l'axe Anvers-Pigalle-Clichy prolongé jusqu'aux barrières par l'avenue de Saint-Ouen. Tous ces lieux ont disparu. De nos jours, on retrouve cette triple filiation. Le vacarme de la circulation gâche le plaisir de la flânerie et porte préjudice à la qualité des commerces. On ne vient plus guère du centre de Paris mais plutôt de la périphérie. La prolongation des lignes de métro a généré un type de commerces (bazars, commerces ethniques) ne répondant pas aux besoins des habitants du quartier et de ceux qui y travaillent. Dans les années 1970, la plupart des commerces traditionnels de l'avenue sont ainsi remplacés : en 1977, jusqu'à 5 magasins de friperie envahissent illégalement le trottoir entre la place Clichy et La Fourche, leurs livraisons étant autant d'entraves à la circulation que l'instauration d'un éphémère « axe rouge » ne parvenait pas à supprimer.

A partir de 1977, les multiples interventions de *dé*CLIC 17/18 permettent de contenir puis de réduire cette vague et de commencer à améliorer un mobilier urbain très dégradé. La réhabilitation partielle de l'avenue (chaussées, trottoirs, espaces de livraison) est réalisée en 2012-2013. Depuis, tout étalage est interdit.
Pourtant, l'amélioration de la qualité de l'appareil commercial tarde à se faire sentir. Une Charte de qualité des commerces est adoptée en mars 2016 à l'initiative de notre association. Sa mise en œuvre, délicate, ne commence vraiment qu'au printemps 2018.
Le contraste reste marqué entre des rez-de-chaussée commerciaux fréquemment médiocres et des façades d'immeubles du XIXe siècle – pierre de taille ou pierre de Paris enduite – souvent de qualité. Ceci est vrai pour l'ensemble de l'avenue. Et la Ville doit se montrer exigeante quant à l'aspect des façades des commerces, et doit faire respecter les règlements (enseignes, stores, rideaux, éclairages, vitrines). Il y a fort à faire.
Les travaux de mise en sens unique des avenues de Clichy et de Saint-Ouen au nord de La Fourche annoncés en janvier 2018 pour le printemps – les études remontent à 2004 – ont pris du retard. Nous demandons qu'ils soient l'occasion de la réfection des trottoirs.

Votée lors des budgets participatifs 2016, la rénovation et la mise en beauté de la rue Saint-Jean sont une véritable réussite.

B COMME BUDGETS PARTICIPATIFS. La Ville de Paris a voulu, dès 2001, associer de façon accrue les citoyens à la politique municipale, en s'appuyant notamment sur les conseils de quartier, les comptes rendus de mandat, les réunions de concertation. Depuis 2015, 5 % du budget d'investissement de la Ville (100 millions d'euros en 2018) est consacré à des projets proposés par les Parisiens et soumis à leur vote. *dé*CLIC 17/18 a voulu s'y associer et propose ou soutient, depuis l'origine, des projets qui rencontrent les sujets de préoccupation de ses adhérents. Ainsi, votés dès 2015, la végétalisation de la rue de la Jonquière et l'embellissement de la rue Saint-Jean ont été menés à bien. Les projets adoptés en 2016 et 2017 sont en cours et, parmi les quatre projets que nous avons présentés en 2018, trois ont rencontré une très forte adhésion.

C COMME CONSEILS DE QUARTIER. Depuis leur mise en place, *dé*CLIC 17/18 participe aux trois Conseils de quartier qui couvrent les zones d'action de notre association : dans le XVIIIe, les Grandes carrières, dans le XVIIe Epinettes-Bessières et La Fourche-Guy Moquet. Si nous ne faisons pas partie des bureaux de tous ces CCQ, nous participons aux séances plénières ouvertes à tous où nous faisons entendre notre voix et tentons de faire aboutir nos projets.
Force est de constater que ces instances ne sont pas des lieux de décision. Leur budget est modeste en regard des projets évoqués et ils se réunissent souvent de façon aléatoire. Leur fonctionnement dépend essentiellement de la politique municipale et de l'élu référent.
Enfin, ils sont aujourd'hui à la recherche d'un second souffle qui tarde à se manifester !

D COMME 2 ROUES MOTORISÉS. Depuis quinze ans, les 2 Roues Motorisés – on dira 2RM – ont envahi Paris. Combien sont-ils intra-muros ? 96 000 selon BFM relayant le collectif Ras le Scoot, 150 000 selon le gratuit CNews. Cela fait beaucoup, bien des Parisiens disent « trop » ! Quand le nombre de « 4 roues » circulant dans Paris baisse depuis plusieurs années, le nombre des 2RM continue d'augmenter, pas uniquement à cause de l'apparition récente des livreurs à domicile tournant jusqu'à pas d'heure sur les trottoirs devant fast-foods et kebabs. Et engendrant une nuisance supplémentaire pour les piétons et les riverains.
Se déplacer à Paris en 2RM est pourtant dangereux : en 2015, parmi les motards, on déplorait 3 300 accidents corporels et 13 morts. Si le motard est moins protégé que l'usager des 4 roues, on peut aussi alléguer la vitesse excessive et la prise de risques quand 92 % des motards sont des hommes.
Les 2RM sont dangereux aussi pour les autres : selon Christophe Nadjovski, adjoint à la voirie et aux transports, 87 % des accidents à déplorer sur les trottoirs impliquent un véhicule motorisé. Pourquoi alors une telle flotte de 2 RM qui fait de Paris la ville la plus « motardisée » ?
Les raisons sont multiples : on évite la promiscuité dans les transports publics, on ne pédale ni ne marche. On va plus vite que les 4 roues car on se faufile, on se gare sans difficulté, souvent sur les trottoirs… Mais, tout fout se complique, la loi commence à être appliquée ! De janvier à avril 2018, 60 000 PV de 35 € ont été dressés à des 2RM pour stationnement gênant sur un trottoir ou sur un passage-piéton. Certes, la Ville annonce l'aménagement de 20 000 nouvelles places de parking pour 2RM d'ici 2020 et assure que « faire payer le stationnement n'est pas à l'ordre du jour ». Pourtant, à Vincennes et Charenton on a récemment instauré le stationnement payant pour les 2RM. A surveiller.

E COMME ELUS. *« Elus, écoutez-nous. Elus, entendez-vous ».* Cette formule d'un récent éditorial de ce Journal résume ce que *dé*CLIC 17/18 attend des élus, après vingt ans de « fréquentation ». Ecoutez-nous car les dossiers que nous avons publiés année

→→→

dossier : l'abécédaire de déCLIC 17/18

Marqueurs de la gentryfication de notre quartier, de nouveaux commerces ciblent une clientèle « branchée ».

après année, si élaborés qu'ils aient pu être, n'auraient été que des chiffons de papier si, à un moment, des élus ne les avaient pris en considération. Ce que nous comprenons parfaitement. Si une association peut avoir acquis de la crédibilité par le sérieux de sa démarche, son acharnement à convaincre, le nombre et l'implication de ses adhérents, l'audience gagnée dans les quartiers où elle intervient, les élus, eux, ont la légitimité que leur confère le suffrage universel. A ce titre ils ont seuls le pouvoir de décider.

En vingt ans, nous avons constaté combien, du côté des élus aussi, les idées évoluaient : à la fin des années 1990, évoquer l'élargissement des trottoirs, l'aménagement de couloirs réservés pour les bus et les véhicules prioritaires, un contrôle sérieux des étalages voire leur suppression, vous faisait passer aux yeux de certains pour de doux rêveurs ou de dangereux extrémistes. Depuis cinq ans, les votes aux budgets participatifs montrent pourtant combien ces choix sont soutenus par les citoyens. Ces propositions sont maintenant reprises par tous les élus ou presque et sont mises en œuvre, quoiqu'encore trop lentement à notre gré.

Depuis les élections municipales de 2008, nous adressons un questionnaire fouillé aux têtes de listes des XVIIe et XVIIIe arrondissements. Leurs réponses, souvent très développées, ont à nos yeux valeur d'engagement. Celles de 2014 sont consultables sur notre site declic1718.org rubrique Nos dossiers.

Ainsi, notre proposition de réfection de la bouche de métro La Fourche était soutenue par toutes les listes en 2008 comme en 2014. C'est le suffrage citoyen au budget participatif 2018 qui l'impose mais nous avons constaté l'intérêt et le soutien des élus. On le voit aussi dans l'adoption de la Charte de qualité des commerces de l'avenue de Clichy : élus, écoutez-nous…

La situation peut se compliquer car la majorité politique n'est pas la même dans ces deux arrondissements et qu'il faut aussi compter avec l'hôtel de ville. Et chaque assemblée a son opposition. Nous prenons en compte cette diversité, à l'image des adhérents de l'association, pour autant qu'on connaisse leurs choix.

Des dossiers ont été retardés qui auraient dû faire consensus – comme la majorité des dossiers – car nos propositions avaient été reprises par la majorité ou l'opposition. Il en va de l'installation d'un radar-caméra pour verbaliser la vitesse excessive avenue de Saint-Ouen. Quatre ans après, toujours pas de radar-caméra ! Si, depuis quelque temps, les maires font assaut d'amabilité, le clivage demeure et peut s'accentuer à mesure qu'on se rapproche des municipales de 2020 : élus entendez-vous.

F COMME FAÇADES. Ceux qui se promènent dans notre quartier sans lever la tête ne remarquent pas forcément les beaux immeubles surtout quand ils sont masqués par des pas de porte en déshérence et des boutiques bas de gamme. Et pourtant, certains, bâtis à la charnière des deux siècles précédents ou dans la première moitié du XXe siècle, sont de toute beauté. Quelques exemples *(photos ci-dessous de gauche à droite)* : l'immeuble magnifique, situé au 101 de l'avenue de Clichy, l'immeuble élevé au carrefour avec la rue du Docteur Heulin, et sa superbe rotonde.

G COMME GENTRYFICATION. La population de notre quartier change. Entre boutiques de tatoueurs, cabinets de curiosités et atelier de brassage de bière artisanale, une partie de la rue des Dames devenant une « rue de la soif » soir après soir, la gentryfication est en marche. Et pour cause, le prix du mètre carré s'envole !

H COMME HASCHISH. Notre quartier n'est pas épargné par cette autre forme de vente à la sauvette : on est à trois stations de métro de Garibaldi, un des plus gros spots de vente de la région parisienne… Même si ce trafic est loin d'atteindre le niveau constaté dans certains lieux devenus des « supermarchés de la drogue ». Restons toutefois vigilants !

I COMME INTERNET. Créé il y a une dizaine d'années, le site Internet de *dé*CLIC 17/18 (www.declic1718.org) est enrichi régulièrement et met aujourd'hui à la disposition d'un large public une base de données très complète sur notre quartier. En haut de la page d'accueil *(notre photo)*, un cadre avec une loupe permet de taper un mot-clé et d'accéder directement au contenu recherché en faisant apparaître tous les articles du site s'y rapportant. A droite, figure (en PDF cliquable) le dernier numéro du journal. Au fil du temps, c'est toute la collection des « Déclic 17/18 » qui a été mise en ligne.

Nous disposons de plus de 700 adresses mail de nos adhérents et de nos sympathisants auxquels nous faisons parvenir au moins une douzaine de fois par an des informations sur des sujets d'actualité. Ces « Déclic Informe » nous permettent de maintenir le lien entre les temps forts que sont l'assemblée générale annuelle de notre association et la parution du journal (deux fois par an au printemps et à l'automne). Ces mails sont aussi envoyés aux élus de nos quartiers et à nos interlocuteurs à la mairie centrale.

J COMME JARDIN DES DEUX-NÈTHES. Après l'ouverture d'une première parcelle en 2003, l'inauguration, en 2005, de ce jardin public au 26 avenue de Clichy était un symbole du « redressement » d'une avenue « tombée » bien bas depuis les années 1970. Ceci dix ans après que l'association *dé*CLIC 17/18 a lancé l'idée d'un jardin aménagé sur les ruines du dancing « Le petit Jardin », bal-musette ouvert au début du XXe siècle. La création de ce jardin de 3 500m² a entraîné la rénovation des deux impasses qui l'encadrent et facilité en 2010 l'ouverture du Bal de Magnum Photo, impasse de la Défense.

Déclic 17/18 avait relancé l'idée en 1996 de l'aménagement d'un jardin public sur cette parcelle de friches et de gravats.

Le jardin des Deux-Nèthes, très fréquenté, est devenu indispensable. Mais, le poste de gardiennage restant inoccupé le plus souvent, le fond du jardin, situé à l'abri des regards, est régulièrement victime d'intrusions de bandes bruyantes, y compris la nuit. Un « jardin partagé » de 210 m², situé également au fond du jardin, semble avoir connu des jours meilleurs. Qui semblent déjà très lointains…

K COMME KEBAB. Entre la place de Clichy et La Fourche, sur 7 lieux de restauration, 5 sont des Kebab, le sixième un traiteur asiatique et le dernier un restaurant pakistanais. A quand la diversification ? On se prend à rêver au retour des hauts lieux de la gastronomie française qui attiraient un large public du centre de Paris au début du XXe siècle *(voir page 20)*.

L COMME LIGNE 13. Depuis plus de vingt ans que *dé*CLIC 17/18 agit, la Ligne 13 est un sujet de préoccupation récurrent et l'amélioration de son fonctionnement un de ses axes d'action. Notre association est la seule parmi les structures parisienne à être présente au sein du Comité Ligne 13 et à faire entendre sa voix.

Cette ligne, qui court aujourd'hui sur 24,3 km, en tenant compte des deux branches, est la plus longue du réseau. Elle dessert 32 stations et 9 communes. Sa dernière extension date de 2008 avec l'ouverture de la station Les Courtilles.

Elle résulte de la fusion de deux lignes : la ligne B créée en 1911 par la Compagnie Nord-Sud – elle relie la gare Saint-Lazare et les portes de Saint-Ouen de Clichy par la Fourche – et la ligne C, mise en service en 1937 (exploitée par la CMP), qui va de la porte de Vanves à Bienvenüe puis à Invalides. La ligne B est progressivement prolongée vers le sud jusqu'à Champs Elysées-Clémenceau en 1975. La branche sud traverse la Seine et la jonction est effective en 1976 constituant la Ligne 13. Le succès de cette ligne est tel qu'entre 1975 et 1976 le trafic augmente de… 64 %.

La présence de deux branches en Y ne rend pas les choses simples. Dans le sens nord-sud, la fréquence maximale en amont de la ligne est la moitié de celle que l'on peut observer dans le tronçon commun. Résultat : les rames arrivent bondées à La Fourche quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit. Heures creuses ? Connaît pas ! La mise en service du système Ouragan a permis de réguler le trafic de façon plus fine et, aujourd'hui, dans la branche commune, un métro arrive en station toutes les 90 secondes aux heures de plus grande affluence. L'installation de portes palières – pourquoi toutes les stations n'en sont-elles pas équipées ? – a réduit le nombre d'incursions qui provoquaient des troubles sur les voies.

Chargés d'assurer la sécurité et la fluidité du trafic, les agents au gilet rouge fluo – 110 sont affectés à la Ligne 13 sur les 220 postes créés par la RATP –, sont rassurants, professionnels et souriants. Mais leur présence n'est pas suffisante pour améliorer les choses.

L'arrivée progressive des 12 000 habitants dans la ZAC des Batignolles et l'ouverture du Tribunal de Paris (4 000 personnes par jour) ont encore détérioré la situation. Ce n'est pas la création du bus 528 qui peut être à même de compenser l'augmentation du trafic. Nous demandons que ce bus, annoncé comme provisoire en attendant la mise en service du prolongement de la Ligne 14 censée diminuer de 25 % la fréquentation de la Ligne 13, soit pérennisé pour desservir la ZAC des Batignolles. Dans ce constat morose, signalons toutefois les efforts faits par la SNCF qui a multiplié les arrêts à Pont-Cardinet sur les lignes de Saint-Lazare.

M COMME MOBILIER URBAIN. Il a fait pendant des siècles la notoriété et le cachet de Paris. La colonne Morris, les kiosques à journaux, les fontaines Walace, sont les stars, de la capitale. Stars photographiées, peintes, dessinées, elles deviennent la marque parisienne et elles sont connues au-delà de nos frontières.

Aujourd'hui, le mobilier urbain peine à se créer une notoriété. Et pourtant, la place plus grande dévolue aux piétons (les quais de Seine par exemple) lui offre l'occasion de s'exposer. Certes, il se rénove *(photo : les bancs installés devant le Tribunal de Paris)* mais pas toujours dans le bon sens esthétique souhaité par les Parisiens. Le plastique remplace parfois trop facilement la fonte ou le fer. Ce matériau demande moins d'entretien mais il peut aussi vieillir très mal. Le nouveau mobilier urbain est beaucoup moins résistant, il se détériore très rapidement, comme le montrent les nouveaux bancs en bois installés place de Clichy, ou dans le parc Matin Luther King. Toutefois, il y a aussi de belles réussites comme les jardinières en Corten de la place Biot.

La tendance aujourd'hui est à un mobilier non unifié, différent selon les quartiers. Le mobilier semble se chercher, entre bancs connectés au design hyper moderne ou bancs en palettes style roots, les choix varient selon les lieux (touristiques ou populaires) mais surtout selon les budgets alloués.

N COMME NATURE À PARIS. Depuis quelques années la nature devient une priorité urbaine. Les façades végétalisées se multiplient. La ville replante des arbres.

La mairie de Paris a également décidé de végétaliser les cours de récréation des écoles dans lesquelles bon nombre de marronniers avaient été abattus.

→→→

dossier : l'abécédaire de déCLIC 17/18

Les toitures offrent de nouveaux espaces aux jardins potagers. Le houblon poussera sur l'une des façades du bâtiment qui sera construit en 2019, porte de Clichy. Les pesticides sont interdits à Paris, ce qui permet aux producteurs de proposer l'un des meilleurs miels de France. Et les pelouses du tram peignent d'une belle note verte les boulevards extérieurs.
Les initiatives de compostage des ordures ménagères se multiplient. Les jardins partagés ont toujours autant de succès.
A quand les poulaillers de ville pour absorber les déchets organiques ? Le parc Martin Luther King a apporté un ballon d'oxygène dans notre quartier très minéral. *dé*CLIC 17/18 continuera à soutenir cette tendance et n'hésitera pas à la provoquer comme elle l'a fait lors de la proposition de végétalisation de la placette des 39-41 avenue de Clichy, un projet de Budget participatif qui, en 2017, a réuni les suffrages des habitants.

O COMME OXYGÈNE. Paris, qui ne compte pas suffisamment d'espaces verts par rapport à d'autres mégalopoles européennes de même taille, n'est pas encore une ville où l'on respire. L'oxygène est trop souvent remplacé par le CO_2 et les particules fines produites par une circulation automobile *(ci-dessous, avenue de Clichy)* encore fortement marquée par le diesel. La pollution de l'air reste l'un des gros problèmes de notre capitale. Pourtant, depuis la mandature de Delanoë, la circulation a diminué de 30 %. Airparif, qui mesure en permanence la qualité de l'air en Ile-de-France, s'affole de plus en plus souvent (12 pics de pollution à l'ozone en 2017).
Si l'on veut encore réduire la place de la voiture, il faut offrir aux citoyens des alternatives pour se déplacer : les déboires consécutifs à la mise en place du nouveau prestataire pour les Vélib et le retrait des Autolib ne sont pas faits pour arranger les choses.

Pour ne pas être complètement pessimistes, saluons le remplacement en cours des bus roulant au diesel par des bus hybrides – moins de pollution au démarrage alors que la traction est électrique – roulant au gaz naturel – beaucoup moins d'émissions – voire tout électriques sur certaines lignes.
La suppression totale des bus diesel est programmée pour 2029.
Si Anne Hidalgo a intitulé son dernier livre *« Respirer »*, ce n'est pas un hasard, elle souhaite que les Parisiens la soutiennent dans la lutte contre la pollution de l'air et justifient ainsi les décisions prises : fermeture des voies sur berges aux voitures, mise en service de pistes cyclables supplémentaires, journée annuelle du Dimanche sans voitures, création de la vignette « Crit' Air ».
« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs », déclarait déjà Jacques Chirac en 2002 en ouverture du Sommet de la Terre. Il y a maintenant seize ans… Et pourtant, il reste tant à faire : selon une étude européenne, *« vivre un an à Paris équivaut à fumer 183 cigarettes »*. La question reste donc « quel usage de la voiture en ville ? » car il en va de notre santé.
« Il y a une telle urgence à ne plus respirer un air pollué que nous devons agir maintenant. C'est pourquoi, je revendique une écologie de l'action », déclarait récemment la maire de Paris dans une interview au journal *le Monde*. Et si on la prenait au mot ?

Comment venir à bout de la saleté qui, jour après jour, enlaidit Paris et notre quartier ? Depuis l'origine, déCLIC 17/18 alerte les élus et les services de la Ville. Si des moyens supplémentaires doivent sûrement être déployés, la sensibilisation doit laisser la place aux sanctions !

P COMME PROPRETÉ. Le constat est sans appel : Paris, une des villes les plus visitées au monde est aussi l'une des villes occidentales jugées les plus sales. Bertrand Delanoë l'avait regretté publiquement : c'est l'un des dossiers qu'il n'avait pu faire progresser significativement durant ses deux mandatures. Trois « Plans propreté » plus tard, malgré une préoccupation affichée au plus haut – Anne Hidalgo a envoyé plusieurs lettres de cadrage à son adjoint Mao Peninou en charge du dossier – , les choses n'évoluent guère. Dans notre quartier, fréquenté par de nombreux touristes, malgré un service de ramassage des encombrants plutôt efficace quand il est sollicité, les dépôts sauvages s'accumulent. L'incivilité des usagers de l'espace public et les nouveaux rythmes de vie des Parisiens, l'augmentation de l'espace public dévolu aux piétons (ouverture des voies sur berges, libération des pelouses et des squares) et sa fréquentation demandent que l'on repense en profondeur le rythme des nettoyages et les moyens humains et matériels à y affecter.
Mieux nettoyer et moins salir sont les deux axes de travail à explorer. Quand la sensibilisation ne suffit pas, une verbalisation efficace devrait prendre le relais, comme dans le problème des déjections canines où elle a montré son efficacité…
Certaines mairies d'arrondissement réclament un transfert de compétences à leur profit et une décentralisation des services de propreté au niveau local. Pour Geoffroy Boulard, il faut rapprocher la gestion des équipes de nettoyage du terrain. Sera-t-elle suffisante pour rendre plus performantes des équipes de nettoyage apparemment débordées par l'ampleur de la tâche ?

Q COMME CHARTE DE QUALITÉ. La réhabilitation de l'avenue de Clichy, si dégradée, exigeait bien sûr une réflexion en amont sur la place de la voiture compte tenu des échecs précédents. Après une concertation exemplaire, la réfection complète de la chaussée, des trottoirs, de l'éclairage, du mobilier urbain, la multiplication des passages piétons, l'aménagement d'une voie de bus et d'aires de livraison… était entreprise. C'était la condition du redressement d'un appareil commercial qui s'était effondré au début des années 1970, le pari étant que la transformation de la voirie entraînerait à terme la réhabilitation de l'ensemble.

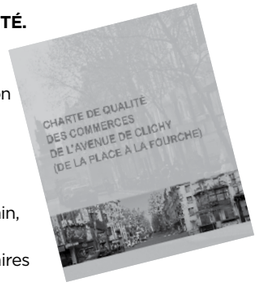

Mais, si en lien avec la réfection de la place, la circulation des automobiles et des bus était devenue plus acceptable, et si les piétons ont retrouvé le droit de circuler sans risquer leur vie, on se rendit compte très vite que la décision de supprimer tous les étalages, juste après l'inauguration de l'avenue rénovée en septembre 2013, ne suffisait pas. Il est bien difficile de rompre avec de mauvaises habitudes acquises pendant des décennies d'impunité !
C'est alors que nous avons remis à l'ordre du jour le projet de Charte de qualité des commerces dont *dé*CLIC 17/18 avait lancé l'idée dès 2011. Ce projet de charte, nous l'avons élaboré après avoir étudié ce qui existait dans des métropoles régionales comme dans de petites villes, de droite comme de gauche, chartes régissant l'aspect des façades commerciales et des vitrines, des rideaux de fer, des enseignes lumineuses, des auvents…
Notre projet, largement repris par la Direction de l'Urbanisme fut finalement adopté en mars 2016. Tout est long à Paris !
Il s'agit maintenant de faire respecter cette charte présentée dans une brochure de 16 pages *(notre photo)* cosignée par les maires des XVIIe et XVIIIe, l'adjointe au commerce de la maire de Paris, la Chambre de commerce et *dé*CLIC 17/18. Un Comité de suivi est créé qui devait s'en charger. Pendant deux ans, il ne se passa rien ou presque. Enfin, en ce printemps, les choses ont commencé à bouger : des engagements précis sont enfin pris en mai et juin 2018 dont on commence à voir les effets en septembre *(voir notre article en p. 6)*.
Il reste tant à faire sur cette partie de l'avenue de Clichy !
Notre prochaine étape : étendre l'application de cette charte vers le nord entre La Fourche et la porte de Clichy.

La place de Clichy avant travaux : un nœud de circulation où les piétons avaient été interdits de séjour. La requalification, à laquelle déCLIC 17/18 a beaucoup contribué, lui a redonné un peu d'humanité. Même si tout n'est pas encore parfait !

R COMME REQUALIFICATION. Ces quinze dernières années, la mairie de Paris a réalisé dans nos quartiers quelques grosses opérations de requalification. *Dé*CLIC 17/18 avait affirmé, dès 1996, la nécessité d'une requalification, on parlait aussi de réhabilitation, de l'avenue de Clichy, de la place Clichy, de l'axe des boulevards Clichy-Rochechouart, alors très dégradés.
La réhabilitation des boulevards Clichy-Rochechouart est conduite de 2001 à 2004. Les terre-pleins centraux sont alors dans un état pitoyable : un sol ruiné par des décennies de fête foraine, la moitié des platanes originels abattus pour raison de sécurité ou proches de la mort, un éclairage indigent. Boulevard de Clichy, une centaine de véhicules « 4 roues » stationnent alors en contre-allée de part et d'autre du terre-plein.
Après une véritable concertation, dix projets présentés, le terre-plein élargi est dallé et végétalisé, l'éclairage rénové, de jeunes micocouliers résistant à la pollution replantés, des pistes cyclables aménagées. Jusqu'aux trottoirs côtés IXe et XVIIIe qui sont un peu élargis. Sur les deux chaussées, les bus roulent en site propre.
Mais assez vite, on constate la dégradation des plantations et de gros problèmes de propreté dans un lieu si fréquenté. Erreur de conception peut-être, manque de suivi certainement. Jusqu'au monument à Charles Fourier, remanié en 2011 qui, très vite, montre sa fragilité : le socle de pierre habillé de plaques de plexiglas taguées ou couvertes d'affiches… Et il faut attendre 2106 pour que les étalages soient supprimés côté XVIIIe.
Le résultat est plus satisfaisant place de Clichy où les travaux, sont menés en plusieurs tranches de 2005 à 2010. Là aussi, une vraie concertation et le terre-plein élargi et dallé, comme les trottoirs nord et sud jusqu'aux entrées des voies adjacentes, pistes cyclables, renouvellement total des arbres, plantations basses dans la partie ouest, éclairage rénové.
Pour cette place, que *dé*CLIC 17/18 qualifiait « d'enfer urbain » dans un dossier de 2001, on peut vraiment parler de requalification.
Mais, au droit de la rue de Douai, c'est par centaines que motos et scooters franchissent quotidiennement l'obstacle du trottoir. C'est à la police d'agir : mais cela dure depuis huit ans…
Malgré ces aménagements de voirie, l'appareil commercial de la place s'est dégradé : disparition de restaurants autrefois prestigieux, multiplication des fast-foods de chaîne, le Méry remplacé par une salle de gym. Pas simple !
Last but not least, la rénovation des 400 m de l'avenue de Clichy, entre la place et La Fourche, est conduite de 2011 à 2013. Nous la réclamions depuis 1996 et, en 2004, nous avions publié un dossier sur l'avenue *« délaissée par les pouvoirs publics depuis vingt-cinq ans, une avenue où tout est permis »*. Là aussi, une vraie concertation, en amont et tout au long des treize mois de travaux.
Il aura fallu pourtant attendre mars 2016 pour la signature de la charte de qualité des commerces dont *dé*CLIC 17/18 avait lancé l'idée, et le printemps 2018 pour que commence, très lentement, sa mise en œuvre.

S COMME VENDEURS À LA SAUVETTE. Vous avez forcément croisé des vendeurs à la sauvette dans notre quartier. Essentiellement installés place et avenue de Clichy où il passe beaucoup de monde, ils sont apparus il y a une dizaine d'années. Originaires essentiellement du sous-continent indien, ces hommes – on ne voit pas de femmes – proposent des fruits dans des barquettes en plastique, du matériel de téléphonie, du maïs grillé ou des marrons chauds, à même le trottoir, à proximité de la sortie du métro La Fourche, voire même dans le couloir de la station.

Au bout de la chaîne, le vendeur à la sauvette, un pauvre hère. En amont, un système organisé selon les règles du capitalisme le plus sauvage.

On est tout de même loin des débordements de Château-Rouge et ses 300 marchands recensés, de Barbès et ses vendeurs de cigarettes de contrebande, des marchands de tours Eiffel à Montmartre, au Trocadéro ou au Carrousel du Louvre.
Ce sont de pauvres hères, derniers maillons de la chaîne, qui vivent sans doute comme ils vendent, à la sauvette. Mais cette chaîne, dont on voit les camionnettes (les grossistes ?) approvisionner les revendeurs qui emplissent leurs Caddies de supermarché *(notre photo)*, elle a forcément des patrons ! Bien des riverains connaissent les lieux de livraison. La police aussi. Comme elle est informée de l'adresse du marchand de sommeil qui loge – dans quelles conditions – ces revendeurs… Et pourtant…
Depuis 2011, la vente non autorisée de biens dans des lieux publics est un délit et non une simple contravention. Le taux des amendes est élevé. Problèmes d'hygiène alimentaire, de contrefaçon, et de

→→→

dossier : l'abécédaire de déCLIC 17/18

sécurité – un chaudron devant une bouche de métro… – fraude à la TVA, aux charges sociales, les raisons d'agir fermement sont légion. Et pourtant…

T COMME TRAMWAY. Mis en service le 24 novembre *(voir notre article page 4)*, le tramway arrive dans nos quartiers, avec, dans son sillage, un tapis de gazon, 184 arbres de plus et une rénovation en profondeur des boulevards des maréchaux autrefois laissés en totale déshérence. Le prolongement du T3b de la porte de La Chapelle à la porte d'Asnières intervient sept ans après le lancement de la concertation préalable et après trois ans de travaux. Déjà l'enquête publique est lancée pour le tronçon porte d'Asnières-porte Dauphine.

U COMME URINOIRS. Nous aurions tellement aimé choisir un autre mot. Mais, malheureusement, à Paris, l'épanchement d'urine sur la voie publique est devenu un véritable fléau. Et ce ne sont pas les nouveaux urinoirs fleuris qui ont été installés à titre d'essai qui sont une solution. Un essai peu concluant aussi bien du côté des utilisateurs que des promeneurs.
La mairie a également tenté de sensibiliser les hommes en présentant le clip second degré *« Pipi, pas pipi dans la rue »* chanté par la youtubeuse Swann Périssé. La chanson a déclenché de nombreux tweets hostiles… au point qu'elle fut rapidement retirée. Les épanchements dans la rue sont un vrai casse-tête pour la Ville car les Sanisettes Decaux ont une emprise importante sur l'espace public, nécessitent la création de canalisations de raccordement et ont des cycles de nettoyage trop longs ce qui limite leur efficacité. Par ailleurs, l'entretien des toilettes en général et celles des parcs en particulier laisse souvent à désirer, la saleté et les dégradations les rendant trop fréquemment impraticables.

V COMME VÉLO. Paris a, depuis les années Pompidou, fait la part belle à la voiture au détriment de la « petite reine ». Et pourtant, entre la deuxième Guerre mondiale et les années 1960, le vélo est utilisé par quantité de gens modestes et d'ouvriers qui n'ont pas encore été chassés de la Capitale. Avec la généralisation des quatre roues à moteur thermique, comment exister sur ces boulevards urbains dédiés à la voiture ou sur les voies rapides bâties le long de la Seine ?
Peu à peu, le vélo reprend tout de même droit de cité. Mais il faut attendre que Jacques Chirac quitte la mairie de Paris pour que, timidement, des pistes cyclables *(notre photo)* soient mises en service.
Voulue par Bertrand Delanoë, en 2007, la révolution des Vélib marque un grand tournant. Progressivement, plus de 20 000 vélos en libre service sont mis à la disposition des amateurs. C'est un succès : dix ans plus tard, le service compte plus de 300 000 abonnés, 1 800 stations, une tous les 300 m, et plus de 105 000 utilisations quotidiennes.
En parallèle, le plan vélo 2010-2014 est voté. Il prévoit la création et l'allongement des pistes cyclables, la possibilité d'emprunter des voies à contre sens de circulation dans les « zones 30 », un stationnement facilité (toujours pas suffisant…), une signalétique dédiée, la possibilité de s'affranchir des feux rouges dans certains cas, etc.
Un plan vélo 2015-2020 prend le relais avec un objectif ambitieux affiché : faire de Paris la capitale du vélo avec plus de 15 % des déplacements effectués à bicyclette d'ici à 2020 (c'est demain…). Dans ce but, des voies cyclabes protégées à double sens et continues doivent être réalisées. Au total, 61 km d'aménagements sont prévus, principalement sous forme de pistes qui permettent de circuler dans les deux sens.
C'était avant le fiasco de Vélib Métropole…

W COMME WEPLER RESTAURANT ET CINÉMAS. Le Wepler est d'abord une brasserie fondée en 1818 par un Allemand du Palatinat au 8 de la Grande Rue des Batignolles (actuelle avenue de Clichy). En 1892, elle s'installe dans un immeuble nouvellement construit place Clichy. Ce restaurant spécialisé dans les fruits de mer est aussi grill, bar américain, salle de billard, dancing, fréquenté par le Paris littéraire et artistique, peint par Vuillard et Bonnard, évoqué par Céline et Miller. La firme Pathé acquiert une partie des locaux en 1954 et y crée en 1956 le cinéma Pathé-Wepler *(notre photo)*. En 1994, à partir du Pathé-Wepler place Clichy et du Pathé Clichy 8 avenue de Clichy, elle y ouvre un multiplex de 16 salles.

Les salles de la place Clichy connaissent une rénovation achevée durant l'été 2017. Celle des salles 8 avenue de Clichy devait suivre début 2018, annexant une partie de l'immeuble du 6 libéré par Orange. Pas de nouvelles à ce jour.
De 1976 à 2017, le restaurant Le Wepler est propriété de la famille Bessière. Michel Bessière fonde le prix littéraire Wepler en 1998. Le Wepler est aujourd'hui propriété du groupe Joulié, aveyronnais comme les Bessière, qui gère une douzaine de restaurants à Paris.

X COMME STATIONS X. Elles ont remplacé les travestis brésiliens qui avaient élu domicile dans notre quartier il y a une quarantaine d'années, les « Marcheuses » – comme les nomment les documents de la DPSP – ont investi les trottoirs de l'avenue de Clichy près de La Fourche. Certains jours, on dénombre plus d'une vingtaine d'asiatiques cherchant à alpaguer le chaland en mal de sensations (fortes ?).
Elles se sont multipliées comme l'ont fait à leur tour – dans leur sillage ? – les salons de massage ou certaines « ongleries » qui peuvent être des couvertures pratiques pour le sexe tarifé. Les forces de police ont répertorié tous ces lieux et ces activités en marge de la loi. *dé*CLIC 17/18 a signalé certains lieux de passe, espérant que leurs propriétaires soient inquiétés. Sans suites pour le moment.

Y COMME YO YO. Que de va-et-vient entre les services municipaux, que d'allers et retours entre la mairie centrale et les mairies d'arrondissement ! Que tout progès est lent ! Nous le déplorions dans un éditorial du journal en 2014. Où nous égrénions les sujets pour lesquels lenteur, retard et inefficacité se conjuguent. Avec pour résultat une débauche d'énergie… en pure perte. Mais notre conclusion était à la hauteur de notre détermination : *« L'implication de déCLIC 17/18 depuis près de vingt ans et les résultats obtenus nous autorisent à élever le ton. Nous ne lâcherons pas ! ».*
Si certains de nos sujets de préoccupation ont connu une issue favorable – le quartier vert Cavalotti, le jardin des Deux-Nèthes, la rénovation de la place et de l'avenue de Clichy, etc. – combien peinent à se conclure sur une note optimiste ? Pour preuves, les Budgets participatifs que nous avons portés et qui tardent à se concrétiser – ou si lentement –, la Charte de qualité des commerces adoptée et restée quasiment lettre morte pendant plus de deux longues années, jusqu'à ce récent printemps, l'aménagement du nord de l'avenue de Clichy, programmé mais a minima en laissant de côté l'aménagement des trottoirs…

Z COMME ZAC DES BATIGNOLLES. Beaucoup d'entre nous l'ont oublié mais, il y a presque vingt ans, en 2001, Bertrand Delanoë, le maire de Paris nouvellement élu, qui, lors de sa campagne avait promis de construire un grand parc aux Batignolles, décidait de lancer une consultation d'urbanisme sur les terrains Batignolles-Cardinet-Clichy. Quatre équipes pluridisciplinaires d'architectes et d'urbanistes planchent alors sur le devenir de cet espace de 60 hectares que l'on appelle vite ZAC Batignolles.

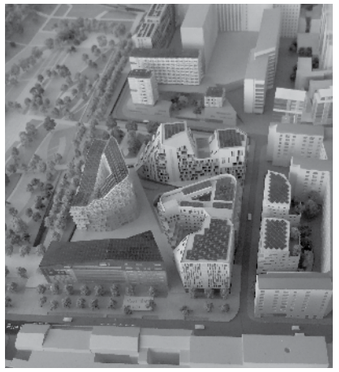

C'est alors une vaste emprise ferroviaire connue sous le nom historique de Gare des Batignolles-Marchandises, implantée vers 1921 en lisière d'un quartier qui avait vu dès les années 1830 la naissance des chemins de fer en Ile de France.
En 1846, Ernest Goüin avait en effet fondé une société de production de locomotives à vapeur dont les ateliers étaient situés avenue de Clichy. Une société anonyme, la Société de Construction des Batignolles (SCB) prend le relais en 1871. Après fusion avec une entreprise d'électricité, elle sera rebaptisée en 1968 Spie Batignolles…
En 2001, la ZAC Batignolles s'étend au sud et au nord du Bd Berthier. En marge de l'emprise de la gare, au sud et à l'est, des immeubles ont été bâtis. Ils abritent des habitations et des activités commerciales diverses (hôtels, commerces mais surtout la filiale fret routier de la SNCF, Sernam, appelée ensuite Géodis). Des camions au logo Calberson s'engagent sans arrêt sur l'avenue de Clichy rendant sa partie nord pratiquement infréquentable pour les piétons. Au nord, de l'autre côté du bd Berthier, les Magasins de l'Opéra de Paris ont été classés à l'inventaire des Monuments historiques.
En 2003, changement de programme avec la candidature de Paris pour les jeux Olympiques de 2012. Si le CIO choisit notre capitale

parmi les cinq villes en lice, le Village olympique sera installé aux Batignolles. L'équipe d'architectes doit remettre l'ouvrage sur le métier en intégrant cette nouvelle contrainte.
Avec le choix de Londres, en 2004, l'aménagement Cardinet prend une tout autre direction. La friche urbaine *(photo ci-dessus)* accueillera 3 500 logements, des commerces, des zones d'activité, un parc de 10,8 ha plus grand que le parc Monceau, des écoles, des crèches, un complexe de cinéma. Une concertation est mise en place avec le comité de quartier, les riverains et des associations d'habitants, dont *dé*CLIC 17/18. Leurs propositions feront long feu devant les considérations économiques, générant des frustrations dont certains se souviennent encore aujourd'hui.
Parmi celles-ci, *dé*CLIC 17/8 avait dès le début souhaité que les locaux de la Forge, situés à l'est à proximité du chemin de fer de la petite ceinture, soient affectés à une petite restauration, où boire un rafraîchissement ou un café sur une terrasse agréable, déguster un en-cas tout en regardant les canards évoluer sur l'étang. Plus de dix ans plus tard, les locaux sont toujours inoccupés et le seul point de rafraîchissement se situe de l'autre côté des voies vers le nord où il est possible de déguster… de l'eau de Paris, avec ou sans bulles et, heureusement, sans bourse délier. Les autorités compétentes que nous avons interrogées à plusieurs reprises affirment ne pas trouver de concessionnaire. Il faut dire qu'ils ont lié l'exploitation de la Forge avec celle de l'espace commercial situé au-dessus des voies. Pour un prix qui semble décourager les candidats potentiels compte tenu des contraintes liées à la fermeture du parc. En attendant, les promeneurs attendent toujours une terrasse agréable !
Des travaux sont menés simultanément à l'ouest (avec la construction d'une dalle en surélévation) et à l'est du parc Martin Luther King. Une véritable ville naît avec des immeubles de bureaux et d'habitation, deux résidences pour étudiants, un centre commercial, deux résidences pour personnes âgées, un collège, des crèches et des écoles, une chapelle, un dojo, un cinéma arts et essais… Ainsi que la Cité de la justice, un centre de tri des déchets et une pépinière d'entreprises.
Parallèlement à ces travaux, et après que le site de Massena initialement retenu a été abandonné, le choix est fait d'implanter le nouveau Tribunal de Paris aux Batignolles entre le bd Douaumont et le bd Berthier. Les travaux démarrent en 2012. Après de multiples péripéties, il sera finalement mis en service en avril 2018.
En cette fin 2018, l'extension du parc MLK est en cours de réalisation, la majorité des immeubles sont sortis de terre et nombre d'entre eux sont habités. Reste le point noir des déplacements : le prolongement de la ligne 14, prévu pour soulager la ligne 13 sursaturée n'est toujours pas mis en service. Et plus de 4 000 personnes se rendent chaque jour au Tribunal de Paris…

DOSSIER RÉALISÉ PAR CÉCILE URBAIN, PHILIPPE LIMOUSIN ET IGNACE MANCA

BUDGETS PARTICIPATIFS 2018 : TROIS DE NOS PROJETS SONT GAGNANTS !

TROIS DE NOS PROJETS ONT ÉTÉ PLÉBISCITÉS PAR LES PARISIENS LORS DU VOTE POUR LES BUDGETS PARTICIPATIFS 2018. ILS SONT ARRIVÉS EN TÊTE DE LA CATÉGORIE « CULTURE ET PATRIMOINE ». IL FAUT DIRE QUE NOUS NOUS ÉTIONS FORTEMENT INVESTIS SUR LE SUJET. NOTRE SATISFACTION EST À LA HAUTEUR DU TRAVAIL EFFECTUÉ PAR NOS ADHÉRENTS.

C'est un succès espéré depuis le demi échec que nous avions connu l'an dernier : avec 973 votes, la réhabilitation de la sortie de la bouche de métro La Fourche arrive en troisième position en nombre de voix parmi tous les projets présentés dans le XVIIe et en tête dans la catégorie « Culture et patrimoine ». Ce score est d'autant plus remarquable qu'une grande partie des habitants directement concernés et qui habitent dans le XVIIIe arrondissement n'ont pas pu prendre part à la consultation.
Dans le XVIIe arrondissement, les seuls projets qui le surpassent en nombre de voix – « Poursuivre la végétalisation des rues du XVIIe » et « Rénovation du marché couvert des Batignolles » – sont beaucoup plus généralistes.
Cette reconnaissance salue d'abord le travail que nous avons effectué, l'an dernier, alors que notre projet avait été « noyé » dans un projet plus global « Mon beau métro » et cette année avec la distribution de plus de 2500 flyers présentant nos propositions, un travail de sensibilisation dans chaque immeuble et le soutien de commerces « amis » qui ont diffusé notre communication.
Nos adhérents et nos sympathisants, que nous remercions chaleureusement, avaient, eux aussi été mis à contribution par l'envoi de plusieurs mails « déCLIC Informe » leur rappelant l'urgence de se mobiliser.

PATIENCE ET LONGUEUR DE TEMPS

Les deux autres projets retenus – « De l'art urbain dans le XVIIe » et « Itinéraire de découverte du patrimoine artistique du XVIIe » – portent le premier sur la réalisation d'une fresque prolongeant la végétalisation du mur pignon du 41 avenue de Clichy (qui complète le projet de budget adopté l'an dernier sur l'humanisation de la placette du 39/41) et le second sur une série de panneaux rappelant la présence des peintres impressionnistes dans notre quartier.
Le seul de nos projets refusé – « Hommage à Fréhel, chanteuse réaliste » – avait été vidé de sa substance, la Ville ayant transformé notre proposition initiale (la création d'une statue boulevard Bessières là où la chanteuse avait vu le jour) en une simple plaque.
Ne nous leurrons pas : la réalisation de ces projets va prendre du temps. La sortie de métro attendra la fin des travaux d'étanchéité entrepris en septembre et qui vont durer neuf mois. Et les travaux de voierie consécutifs à la mise en sens unique des avenues de Clichy et de Saint-Ouen.
Les services de la RATP devront ensuite déterminer si la réhabilitation se fera à l'identique – fer forgé et grès Bigot 1911 – ou si elle s'inspirera des récentes réalisations mises en œuvre sur la ligne 14 à la station Olympiades. Investie sur ce sujet depuis une dizaine d'années, notre association compte bien prendre une part active à ces choix.
La réalisation de la fresque du mur pignon du 41 avenue de Clichy devra attendre le ravalement du mur et la végétalisation de la placette, projet adopté en septembre 2017 pour laquelle les études techniques sont en cours et les travaux programmés pour 2019. Et la végétalisation de la partie basse du mur.
Quant au projet d'itinéraire de découverte du patrimoine artistique du XVIIe, sa réalisation va nécessiter le travail en commun de plusieurs directions de la Ville, voierie et affaires culturelles en particulier. Elles devront déterminer la nature des panneaux et des supports, le choix des artistes et des œuvres et leur emplacement. Là aussi, notre association, qui a fait des propositions précises sur la forme des panneaux, leur réalisation technique, les thèmes et les lieux compte bien avoir son mot à dire.
Cinq ans après le lancement des Budgets participatifs, l'expérience montre que l'adoption d'un projet entraîne toujours sa réalisation effective. Mais que, du fait des contraintes techniques et organisationnelles, sa mise en œuvre peut prendre du temps.

PHILIPPE LIMOUSIN ET IGNACE MANCA

Nous sommes maintenant certains que l'aspect extérieur de la station La Fourche va s'améliorer. Comme celui du mur pignon du 41 avenue de Clichy qui sera orné d'une fresque. Le parcours des peintres impressionnistes, lui, bénéficiera aux habitants et aux visiteurs !

> Les suffrages recueillis par nos trois projets montrent l'attachement des citoyens à l'amélioration de la qualité de nos quartiers. Et nous encouragent à continuer !

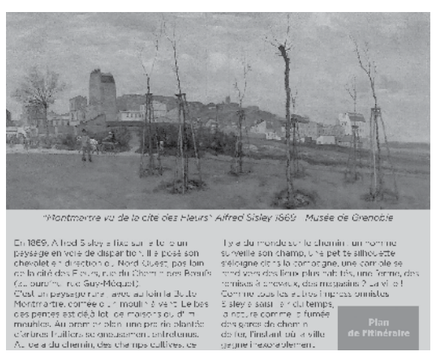

"Montmartre vu de la cité des Fleurs" Alfred Sisley 1869 Musée de Grenoble

PONT SNCF SUR LE BOULEVARD BERTHIER : LA RECONSTRUCTION ATTENDRA

LES RARES PIÉTONS QUI S'ENGAGENT SOUS LE PONT SNCF QUI FRANCHIT LE BD BERTHIER ENTRE LES PORTES DE CLICHY ET D'ASNIÈRES ET LES AUTOMOBILISTES QUI EMPRUNTENT LES EXTÉRIEURS NE PEUVENT QUE CONSTATER L'ÉTAT DÉGRADÉ DE CETTE PORTION. QU'ILS PATIENTENT : LE TRAITEMENT DÉFINITIF N'EST PAS PRÉVU AVANT 2030-2035 !

La construction du tramway T3b a été l'occasion de « relooker » l'ensemble des boulevards des maréchaux entre la porte de La Chapelle et la porte d'Asnières. Le passage sous le pont SNCF est l'une des dernières verrues à traiter sur ce parcours, surtout sur son versant nord, le plus dégradé, le versant sud bénéficiant déjà des travaux du Tribunal de Paris et de la ZAC de Batignolles.
Dépôts de déchets sauvages, stagnation de mares d'eau, résidus de chantiers jamais complètement terminés, bandes de cheminement en attente de macadam, piliers et murs noir de pollution automobile, la traversée du pont Berthier qui permet le franchissement des voies SNCF de la ligne Saint-Lazare, est loin d'être une partie de plaisir, surtout en temps de pluie.
Pour ébaucher des solutions, une réunion s'est tenue sur place le 29 août dernier en présence de Stanislas Guérini, député du secteur, de quatre cadres techniques du réseau St-Lazare de la SNCF et d'une dizaine d'habitants du quartier (dont un représentant de *dé*CLIC). Une visite édifiante !
Construite en fer et en briques, la partie haute du pont est posée sur des piliers également en fer. L'ensemble de la structure est soigneusement contrôlée point par point chaque année afin que le pont « ne nous tombe pas sur la tête », selon les termes du chef de l'équipe SNCF.
A croire sur parole, car il est difficile d'avoir accès au résultat de ces vérifications…
Solution définitive, une reconstruction du pont n'est pas prévue avant 2030/2035.

OUF ! LA SÉCURITÉ EST ASSURÉE

Espérons que tout ira bien d'ici-là ! En attendant, par temps de pluie, de l'eau coule le long des murs du tunnel, surtout sur le côté nord, le plus sinistré. Ce serait dû à un tuyau de drainage probablement partiellement rempli de terre (?). Comme il est inaccessible, on ne peut rien faire avant la fameuse reconstruction du pont, au mieux en 2030 ! Entre temps, des câbles électriques passent sur une grille située en haut du mur : il faut conserver une bonne dose d'optimisme !
Côté décoration, il est prévu de nettoyer les murs à l'air comprimé et de poser un film ignifuge et anti-pollution. A vérifier quand ce sera terminé. Le coût de ces travaux d'embellissement est estimé à 200 000 € environ… le financement étant encore à trouver.
Quant à l'éclairage, qui mériterait une attention particulière, qui va s'en charger ? La SNCF décline toute responsabilité et compétence : c'est à la ville de Paris et à la RATP de le prendre en charge ! D'ici là dans ce tunnel, c'est sombre et coupe-gorge pour les piétons qui osent s'y hasarder, les pieds dans les flaques d'eau quand il pleut – comme ce fut le cas le jour de la rencontre. On l'a bien vu : c'est « brillant » !
Enfin, et nous l'avons constaté, l'interdiction d'apposer des affiches publicitaires sur l'extérieur du pont SNCF n'est pas respectée. Ce qui ne participe pas à l'attractivité du lieu !

CLAUS VOGT

La partie centrale est engazonnée mais les trottoirs des deux côtés sont toujours aussi peu engageants. Malgré la présence d'un piste cyclable.

PUBLICITÉ
PURITY-FORT
La Ville aux Champs
Produits Bio Logiques Naturels
Conseils en Nutrition assurés par Naturopathes
71, Avenue de Clichy - 75017 Paris - Tél. 01 44 70 94 13
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h45
Métro : La Fourche - Place de Clichy - Bus : 54 / 74 et 81

LES DÉPÔTS SAUVAGES… NOUVEAU PAYSAGE DE LA RUE ?

LES DÉPÔTS « SAUVAGES » D'ENCOMBRANTS SONT L'UNE DES PLAIES DE LA PROPRETÉ DE NOS RUES. ET POURTANT DES SOLUTIONS POURRAIENT ETRE MISES EN ŒUVRE, EN UTILISANT MIEUX LES SERVICES DE LA PROPRETÉ ET EN MOBILISANT CERTAINS PARISIENS QUI PEUVENT ÊTRE DES « LANCEURS D'ALERTES » EFFICACES.

On l'a déjà compris : une grande partie de l'élection du prochain ou de la prochaine maire de Paris se fera sur le bilan de la propreté. Le débat sur ce sujet brûlant exacerbe les tensions entre l'Hôtel de Ville et l'opposition municipale de droite qui a déjà proposé 45 mesures pour enfin faire de Paris une ville plus propre et agréable à vivre. Dans son numéro 28, paru fin 2014, et lors de l'entretien avec Mao Péninou, adjoint à la propreté à la mairie centrale (qui a démissionné début novembre) paru au printemps, *dé*CLIC 17/18 avait déjà fait un état des lieux sans concession de la propreté dans nos rues. Aujourd'hui, le bilan est toujours calamiteux.

Si on peut se féliciter du civisme stimulé par les amendes dissuasives des propriétaires de chiens à qui l'on doit la forte baisse de la présence des déjections canines dans l'espace public, nous avons en contrepartie des quartiers abandonnés où s'amoncellent les déchets, une invasion jamais vue de rats dans les squares parisiens, des grilles de pied d'arbres devenues soit des cendriers soit des poubelles *(voir notre article ci-contre…)*, sans parler de certaines expérimentations botaniques qui laissent parfois pantois….

• **Enfin, nous assistons depuis quelque temps à une explosion exponentielle du phénomène des dépôts sauvages dans nos rues.** Il n'était déjà pas évident de supporter ces dépôts légaux (les « Encombrants ») qui fort heureusement sont vite pris en charge par les Services de la Voirie grâce au civisme des Parisiens via l'excellente appli *Dans ma rue*. Mais, que dire de ces matelas, canapés, planches, meubles, téléviseurs, sacs de gravats, bidets, seaux de peinture déposés illégalement, qui jonchent nos trottoirs et qui nous narguent, pauvres riverains impuissants ?

Les responsables ? Des Parisiens et même des Banlieusards qui se fichent éperdument de polluer les trottoirs et des ouvriers (souvent non déclarés) qui ne respectent pas leur cahier des charges (sic) en se débarrassant de leurs gravats sans vergogne dans l'espace public.

• **La faute aussi à une mauvaise coordination des services de la propreté que nous pointions déjà en 2014.**

La propreté dans la rue : un bilan calamiteux. Plusieurs actions mériteraient d'être lancées en parallèle avec une meilleure coordination des différents services de la propreté. Pourquoi pas un recours au civisme et au sens du devoir des Parisiens exaspérés par leur environnement ?

D'autres Parisiens, eux, sont formidables, et aident à localiser ces dépôts. Mais il est incompréhensible que les services de collectes des ordures ménagères, via une tablette, ne signalent pas, lors de leur tournée, ces dépôts sauvages à leurs collègues des « Encombrants ». Le gain de temps pour l'enlèvement par une brigade volante serait considérable.

L'installation de bennes à ordures dans les quartiers très sensibles permettrait aussi de centraliser les dépôts.

On se demande également pourquoi les dépôts sauvages qui se trouvent à proximité de dépôts déclarés ne sont pas enlevés dans la foulée par les employés des « Encombrants » venus enlever les dépôts déclarés.

• **Enfin, pas de messages forts aux contrevenants** : les amendes pour dépôt sauvage ne sont pas dissuasives et les agents verbalisateurs trop peu nombreux*.

• **Une meilleure utilisation de la vidéosurveillance.** Les zones répertoriées comme endroits récurrents de dépôts sauvages ne pourraient-elles pas être vidéo surveillées ? On nous dit que des agents de la DPSP (Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection) peuvent être mobilisés pour surveiller les lieux. Depuis le début des opérations, seules 37 enquêtes ont abouti à des amendes…

• **Une mission à proposer aux riverains.** Enfin, pourquoi ne propose-t-on pas aux résidents, gardiens d'immeubles ou commerçants d'être des « Relais propreté » auprès de leur mairie d'arrondissement ? Seule la Mairie du XXe a eu l'idée d'associer ses habitants. Leur mission est de tenir informée la Mairie des problèmes importants ou récurrents de propreté qui touchent leur environnement immédiat. Ils ont également un rôle majeur de diffusion de l'information des services propreté auprès de leur voisinage.

> La propreté l'affaire de tous ? Une évidence. Parmi les projets « Tout Paris » des budgets participatifs 2018, c'est « Plus d'efficacité pour la propreté » a recueilli le plus de suffrages avec 37 111 votes.

Une meilleure organisation et un déploiement ciblé de la Voirie, alliés à une verbalisation vraiment dissuasive tout en y associant un grand nombre de Parisiens. Voilà notre modeste contribution pour que nos rues retrouvent un visage acceptable.

VITO D'ALESSANDRO

** Une amende forfaitaire de 68 € est émise si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction) et 180 € au-delà de ce délai. A défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge du tribunal de police qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.*

L'ÉPINEUSE QUESTION DES **PIEDS D'ARBRES**

LES ARBRES ONT TROUVÉ DROIT DE CITÉ À PARIS. MAIS LA FAÇON DONT ILS S'INSÈRENT DANS NOTRE ENVIRONNEMENT URBAIN N'A PAS ENCORE TROUVÉ DE RÉPONSE UNIQUE.

Depuis plus d'une décennie la végétalisation de la ville est à l'honneur. La Ville a ainsi (re) découvert l'importance de ses arbres, et aussi celles de leurs pieds. *«… Les arbres sont indispensables pour renouveler l'air vicié de la cité en absorbant l'acide carbonique qu'il décompose et transforme en oxygène… »,* écrivait, sous le Second Empire, Adolphe Alphand, directeur des travaux de la Ville de Paris, avec Haussmann et architecte jardinier. Il conçut notamment les Buttes Chaumont et le jardin des Batignolles. Il est considéré comme un des pères des espaces verts de Paris. La Mairie a multiplié les plantations. Paris compte 100 000 arbres d'alignement dont il faut protéger les pieds.

Conçues au XIXe siècle, les grilles en fonte que l'on voit à Paris facilitent la circulation en recouvrant les cuvettes nécessaires à l'arrosage des arbres. Elles protègent la terre qui, piétinée par les passants, se durcirait, deviendrait imperméable à l'eau et à l'air, provoquant la mort de l'arbre. Ce type de grille est composé de deux ou quatre morceaux de fonte que soulèvent les agents quand il convient d'entretenir la cuvette. Elle devenue une des marques de l'aménagement de la voie haussmannienne. De nouvelles grilles au design plus contemporain et moderne ont fait leur apparition dans les années 1990, telles celles de Michel Corajoud 1998 ou plus récemment celles que l'on peut voir au jardin des Halles.

DES PIEDS D'ARBRES PRIS AU PIÈGE

Seulement voilà, les grilles de pied d'arbres sont devenues des pièges à déchets. Pour procéder à l'assainissement des espaces au pied des arbres, les agents de la propreté devaient les soulever plusieurs fois par an. Afin de mettre un terme aux plaintes des agents dénonçant la pénibilité de leurs conditions de travail, et notamment la difficulté de soulever ces objets en fonte, les services de la ville de Paris ont fait le choix de ne plus en installer. Mais ce n'est pas appliqué à tout Paris. Dans les « beaux quartiers », on maintient la grille haussmannienne.

Certains pieds d'arbre sont ainsi délimités par des espaces carrés. D'où viennent ces décisions aussi radicales ? L'arbre d'alignement est géré par la Direction des Espaces Verts. Le pied de l'arbre relève de trois autres Directions : la Voirie, la Propreté, l'Urbanisme. On peut imaginer que cette gestion partagée est difficilement opérationnelle.

Un exemple de pied d'arbre « végétalisé » : une initiative louable mais une esthétique contestable et des difficultés d'entretien. Les pieds d'arbre accueillent des espèces sauvages et deviennent des pièges à déchets…

CONSTRUIRE UNE TRAME VERTE

On a donc décidé l'enherbement et la végétalisation des pieds d'arbre ce qui dessine une « trame verte dans la Ville » par les Parisiens eux-mêmes. Depuis juin 2015, la végétalisation des pieds d'arbre est fortement encouragée à Paris. La Ville, par la voix de Pénélope Komites adjointe à la mairie chargée des Espaces verts, de la Biodiversité et des Affaires funéraires, exhorte les habitants à faire une demande de végétalisation auprès de ses services : *« …si vous rêvez de devenir le jardinier ou la jardinière de votre quartier, le permis de végétaliser est fait pour vous… »* Voilà qui permettait enfin à chaque Parisien et chaque Parisienne d'accroître la place de la nature dans la Ville, en cohérence avec le projet global de végétalisation et d'agriculture urbaine. Les Parisiens étaient directement impliqués dans leur paysage familier et renouaient des liens avec leurs arbres… Voilà enfin un projet qui permettait de « créer du lien social » en encourageant voisins, amis, amis des voisins, voisins des amis à se retrouver autour de l'entretien du petit bout de jardin au pied de l'arbre.

DES PIEDS D'ARBRES SANS ILLUSION

Le succès de ces propositions est très mesuré. On est loin d'une belle trame verte dans Paris et le « projet global de végétalisation et d'agriculture urbaine » en petits jardins n'a pas abouti.

Des pousses d'herbe sauvages et clairsemées, de pauvres roses trémières qui ne croissent pas, délaissées, asséchées donnent une triste impression de négligence et d'abandon, laissant entrevoir la faiblesse de la reconstitution du lien social tant espéré. Au-delà des mois de mai-juin, printemps triomphant, arrive l'été : les pieds d'arbres sont oubliés. La gestion des pieds d'arbre en partage est un vœu pieux. L'association chaleureuse amis-voisins ne semble toujours pas avoir trouvé beaucoup d'écho.

Et que dire de certaines initiatives individuelles ? Les riverains auraient pu espérer avoir un compte rendu public sur ce projet d'équipement de pied d'arbres. Que penser d'une installation de roues de vélos qui souligne le contraste entre l'immobilité de l'arbre, encagé dans des caisses en bois pour rappeler la nature du bois de l'arbre et le mouvement perpétuel de la roue, arbre dont on souligne par des tuyaux de caoutchouc les échanges entre la terre et l'air. L'hiver arrive il faudra enfiler un pull tricoté à cet arbre : on parle alors de yarning, apparu ici vers 2015 ; ce petit lainage ne tient pas bien longtemps !

On assiste en fait à une forme de privatisation du domaine public où le génie créateur de quelques-uns, forcément bien intentionnés, s'impose à tous. Plus qu'un désir d'économie, on peut voir dans cette self végétalisation une forme de spontanéisme rousseauiste. Mais Rousseau était botaniste.

La réalité est bien plus triste : les pieds d'arbre sont devenus des lieux d'accumulation de déchets de toutes sortes, des lieux de déjections canine et humaine, de canettes, de verre brisé parfois. Pour *dé*CLIC 17/18, la Ville est avant tout une harmonie entre le bâti et les voies, le végétal et le minéral (il y a à Paris plus de 160 espèces d'arbres).

Les pieds d'arbre ont été oubliés et les quelques réalisations, surveillées ne font pas oublier la désinvolture des services déjà cités et des passants.

petite et grande histoire

LA PÉRIODE FASTE DE **L'AVENUE DE CLICHY**

L'AVENUE DE CLICHY N'A PAS TOUJOURS ÉTÉ CELLE QUE L'ON CONNAÎT. LES BEAUX IMMEUBLES QUI LA BORDENT SONT LES TÉMOINS D'UNE ÉPOQUE FASTE OÙ OUVRIERS ET BOURGEOIS, POLITIQUES ET ARTISTES SE PRESSENT POUR FRÉQUENTER QUANTITÉ DE LIEUX PRESTIGIEUX OU BON MARCHÉ, LOIN DE L'AGITATION DU CENTRE DE PARIS.

Comment le Guide Bleu Paris 2002 présente-t-il l'avenue de Clichy ? « *Une avenue ombragée et commerçante, recherchée par les peintres de l'entre deux guerres* ». Et le Guide du Routard 2002 ? *« L'avenue de Clichy, ex-Grande Rue des Batignolles n'a rien conservé de son passé provincial. Elle serait plutôt cosmopolite. Et pourtant [...] ce fut un endroit bien paisible, une sorte de Saint-Germain-des-Prés ou de Montparnasse fréquenté par les artistes... »*

PROVINCIALE L'AVENUE DE CLICHY ?

Le Figaro du 5 janvier 1837 ironise mais donne un bel aperçu de ce que représentait l'avenue dans l'imaginaire des Parisiens : *« Un écrivain avantageusement inconnu, s'imaginait voyageur pour son œuvre et jugeait pourtant qu'il était inutile de se déranger. Mais par conscience et fidélité il quitta sa mansarde de la rue Mouffetard et prit l'omnibus qui l'emmena au-delà des boulevards extérieurs. Près du Jardin des Plantes, il embarqua dans la Batignollaise et traversa alors Paris en savant et en poète... et fila jusqu'aux barrières »* , c'est-à-dire les Batignolles. La province ?

Bien que rattaché à la capitale depuis 1860, le village des Batignolles reste, avant la Première Guerre mondiale, un petit bout de campagne. C'est là que l'on file le dimanche, loin des regards, de la foule, du bruit, des convenances, des contraintes de la société parisienne pour une journée de campagne afin de déguster, dans le jardin d'une guinguette un petit vin blanc pas cher.

UNE SORTE DE SAINT GERMAIN DES PRÉS OU DE MONTPARNASSE

Les artistes, les peintres surtout, dans la seconde moitié du XIXe siècle, ont bien saisi l'intérêt de s'installer dans des lieux si tranquilles et agrestes, d'ombre et de lumière. Ainsi, le peintre Bazille loue-t-il une grande maison et un vaste atelier rue La Condamine dont il fait profiter ses amis, Claude Monet, Edouard Manet, Auguste Renoir, Edgard Degas. Il écrit à sa mère : *« Les Batignolles sont un quartier tranquille où l'on dépense moins d'argent qu'à l'intérieur de Paris... »* Avant 1914, peintres, dessinateurs, écrivains, hommes politiques se rencontrent souvent avenue de Clichy. C'est facile. Il y a des restaurants de bonne gastronomie, des bouillons bon marché des limonadiers, des salles de billard, des cafés-concerts qui ne demandent qu'à les accueillir.

• **La Taverne de Paris,** *3 avenue de Clichy* est inaugurée le 21 octobre 1905, en présence d'un grand nombre de peintres et de dessinateurs : Forain, Hansi, Poulbot, Willette, Steinlen. Le bâtiment a été dessiné par Jacques Hermant, également architecte de la Galerie des Champs Elysées (1904) et de la salle Gaveau (1905). Presque tous les murs sont marquetés et décorés de fresques et de peintures de Chéret, Faivre, Léandre, Grün, Métivet, Steinlen, Willette.

• **Le Restaurant Boivin,** *6 avenue de Clichy.* Implanté en face, fondé en 1815, il est refait complètement en 1879. On a pu lire que ce restaurant était réputé pour ses parties fines et la présence de dames du demi monde. On retiendra plutôt ses nombreux banquets :

- le banquet donné en 1869 en l'honneur du douzième anniversaire de la fondation de la Société de Prévoyance des artisans menuisiers – Prix : Hommes : 5,75 F, Femmes : 5F, Enfants de moins de 10 ans : 3 F,
- le banquet fraternel du Cercle Républicain d'Indre et Loire organisé le 24 février 1885 (journal *Le Radical*, 21 février 1885),
- le banquet trimestriel de *Lou Peiroou*, (journal de la Société Amicale des Enfants du Var)
- les banquets de l'association des Anciens Elèves de l'Ecole Polonaise de la rue Lamandé,

et bien d'autres réunions politiques, syndicales et confraternelles.

• **Le Cabaret du Père Lathuille,** *7 avenue de Clichy*. Jean François Lathuille, fermier et éleveur, ouvre, vers 1769, une auberge sur les terres de la ferme qu'il possède au carrefour de l'avenue de Clichy et de la rue des Dames. Son fils, Pierre Lathuille (1763-1816), également marchand de vin en fait un grand cabaret de gibelotte de lapin et de matelote d'anguille. Ce cabaret gagne encore en célébrité en 1814 quand le général Moncey y établit son poste de commandement pour la défense de Paris (29-30 mars 1814). Le tableau d'Horace Vernet immortalisera le haut fait d'armes de l'aubergiste haranguant les soldats par ces paroles viriles : *« Buvez et mangez, videz mes caves, il ne faut rien laisser à l'ennemi. »* Pendant tout le XIXe siècle le Cabaret du Père Lathuille acquiert la réputation d'un grand restaurant parisien, connu pour sa fine gastronomie. Mais on n'y vient pas uniquement pour la sole Moncey ou le poulet grillé. On y retrouve la province, on jouit de la fraîcheur des tonnelles, des recoins du jardin, et on va se cacher dans de discrets cabinets particuliers.

Le Tout-Paris aime à s'y retrouver. Le baron James de Rotschild fait déguster à ses amis un fameux madère. S'y rencontrent les écrivains – Mallarmé, Catulle-Mendes, les Dumas père et fils, Zola – les sculpteurs et les peintres – Henner, Jérôme, Bartholdi, Forain, Degas, Rodin, Steinlen, Monet, Manet qui peint en 1879 *« Chez le Père Lathuille »*, des musiciens – Victor Massé, Saint Saens – et les grands hommes politiques de la troisième République : Gambetta, Clémenceau, Jules Ferry, Waldeck Rousseau.

Le journal *le Gaulois* du 22 janvier 1906, annonce la fermeture du Père Lathuille déplorant que *« [...] depuis des années, Paris se transforme. Après l'établissement du Père Lunette, c'est celui du Père Lathuille que l'on jette à bas. La vogue avait cessé [...] »* On le remplace par un vaste caravansérail : le Bouillon Pascal et une salle de café concert le Kursaal où l'on présente des séances de cinéma organisées par des opérateurs de spectacle dont les frères Mélies. C'est un échec, la maison se transforme en cabaret qui connaît une notoriété passagère quand s'y produisent Ouvrard, Maurice Chevalier, Fréhel, Berthe Sylva. En 1928, repris par les descendants de Lathuille, le Kursaal devient l'Eden, un cabaret, puis en 1937 Les Mirages, un cinéma racheté par Pathé qui en fera un complexe multisalles repris en 1996, par la Société Civile des Auteurs Réalisateurs (ARP). Ce sera le Cinéma des Cinéastes. Juste en face, au Père Lathuille, on pouvait aller Chez Clément. On n'y mangeait peut-être pas aussi bien, mais c'était moins cher.

• **Restaurant Vantier,** *8 avenue de Clichy.* Encore un restaurant de qualité avec un jardin. On y célèbre des mariages par un bon repas, par exemple celui du 14 février 1910. Une noce chez des petits bourgeois. Il y a bien plus sérieux que les banquets de noce ; les banquets littéraires, les banquets de syndicats patronaux, les banquets de bienfaisance et les banquets politiques. Les banquets de *la Plume*, une revue littéraire, rassemblent poètes symbolistes et Parnassiens.

On ne compte pas les banquets de bienfaisance tel le banquet concert des employés de Commerce, le banquet de la fête de bienfaisance organisé par la Chambre Syndicale Ouvrière des Pâtissiers de la Seine. Plus politique, celui du 11 juin 1898, présidé par Henri Rochefort qui lance la campagne du parti républicain socialiste français avec Ernest Roche au comité central socialiste révolutionnaire.

A partir de 1912 le Restaurant Vantier prend le nom de **Restaurant Ratinaud** qui maintient la tradition du banquet. Le 5 avril 1912, on commémore les Martyrs de la Libre Pensée, le banquet du *Journal des Bretons de Paris*, avec concert et danses bretonnes le 1er Juin 1912, etc.

• **Le Cafe Guerbois,** *9 avenue de Clichy.* Vers 1830, le gendre de Lathuille ouvre, comme une annexe luxueuse au restaurant, la Succursale. On peut directement passer d'un établissement à l'autre. Auguste Guerbois lui succède à la gestion de ce café. Duranty, le romancier réaliste proche des Impressionnistes évoque ce grand café : *« [...] Il est curieux et agréable [...] fondé en pleine banlieue jadis, il a conservé en partie son ancien aspect de province [...] Ainsi, la première salle, blanche et dorée, pleine de glaces, criblée de lumières, ressemble à la terrasse des cafés du boulevard [...] dans la seconde*

La Taverne de Paris, une belle maison, située au droit de la place de Clichy.

La Batignollaise, place de Clichy. Elle véhiculait les Parisiens en quête de détente du centre vers les bonnes adresses de l'avenue de Clichy.

Le cinéma « Les Mirages » en 1937, installé là où sera créé plus tard le Cinéma des Cinéastes.

Noces chez les petits bourgeois au Restaurant Vantier en février 1910.

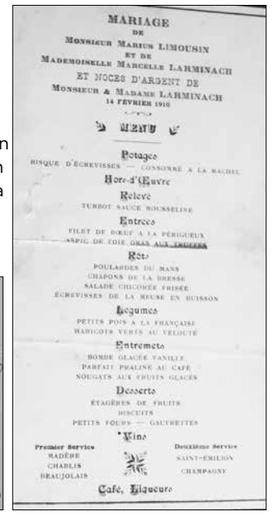

petite et grande histoire

salle l'endroit devient étonnant. A l'entrée, six colonnes trapues forment une avenue qui la divise en deux espèces de chapelles rétrécies, derrière lesquelles s'étend au fond, comme un chœur, un champ de billards. Des vitrages irrégulièrement ouverts dans le plafond [...] créent partout des recoins mystérieusement éclairés. Il n'y a ni glace ni dorures [...] Au fond, un grand vitrage qui garnit toute la largeur de la salle fait voir en pleine clarté un jardin avec des arbres, entre lesquels apparaît une maisonnette à galerie, à petites colonnes peintes en vert tendre. »

Ce café apparaissait *« comme un café hospitalier et doux où se réunissaient les artistes habitant le village des Batignolles... Les habitués y étaient assidus plus que partout ailleurs. D'autres cafés, dans l'avenue, recueillaient les buveurs de passage, les soiffards [...] au Guerbois, ne venaient que les gens du quartier, surtout ces messieurs les peintres, qu'un vieil amateur M. de Beauchêne, égaré, nomma, le premier, ces Messieurs de l'Ecole des Batignolles. »*

Edouard Manet fréquente très tôt le café quand il habite boulevard des Batignolles. Endroit d'autant plus pratique que la maison Hennequin qui fournissait le matériel de peinture était installée au 11 avenue de Clichy. A côté.

De 1863 à 1873, Le café Guerbois est incontournable pour tout ce que Paris compte d'artistes, de peintres, d'écrivains, d'amateurs d'art, de poètes, de journalistes. C'est dans la deuxième salle, à l'abri du tintamarre de l'avenue que la révolution impressionniste prend forme, voulue par Henri Fantin-Latour, Edgar Degas, Claude Monet, Edouard Manet, Alfred Sisley, Cézanne, Pissaro – malgré la conduite régulièrement scandaleuse de Verlaine et de Rimbaud. Ce café inspire Manet qui en fait le cadre de son buveur *« Le bon bock »* et Degas pour *« l'Absinthe ».*

• Restaurant Jouanne, *10 avenue de Clichy.*

Le restaurant est fondé en 1823 dans le quartier des Halles. Quelques années plus tard, on retrouve la maison Jouanne dans le village des Batignolles comme en témoigne cet encart publicitaire de 1840 dans La Revue d'art culinaire ancien et moderne – Revue d'une société de gens de Lettres et de Gastronomie fondée par Grimod de la Reynière et Brillat Savarin.

Tripes à la mode de Caen
Jouanne Aîné
Barrière de Clichi à Batignolles Monceau n°12 Ci devant rue des Provaires
Accommode les tripes à la façon de Caen. On en trouve tous les jours depuis 8 heures le matin. On peut les manger chez lui ou

Le Restaurant Jouanne au 10 avenue de Clichy.
De cette belle façade, il ne reste malheureusement que le bow window fer et verrre situé à l'étage.

en ville. Il tient aussi le véritable cidre de Normandie

Les tripes ont la réputation d'être fameuses. En 1854, un journaliste du *Figaro* écrit un article sur la manière dont elles doivent être servies : dans le restaurant à deux étages, toujours enfumé, on apporte les tripes qui doivent être mangées bouillantes servies sur un réchaud de braises. Dans l'Assommoir, les convives de Gervaise, qui voit les choses en grand, sont conviés à manger des tripes à la mode de Caen que l'on sert sur un réchaud, Grande rue des Batignolles,

• Le Grand Bouillon - Restaurant Bal du Chalet, *43-45 avenue de Clichy et 2 rue Hélène.* En 1886, à partir d'un ancien petit restaurant de la rue Hélène, une salle de bal, un bouillon et une salle de billard sont ouverts avenue de Clichy. Toulouse-Lautrec, Vincent Van Gogh, Seurat, Signac, Emile Bernard viennent y dîner. C'est sur une des serviettes de ce restaurant que Van Gogh fait le portrait du père Tanguy, son marchand de peintures. En 1887, il y organise l'exposition des Impressionnistes du petit boulevard. Van Gogh y fait accrocher les Tournesols que personne n'achètera. La maison organise aussi de grandes fêtes charitables telle celle au profit de l'œuvre des loyers du XVIIe arrondissement. Le Grand Bouillon disparaîtra en 1889.

COSMOPOLITE, L'AVENUE DE CLICHY ?

Les grands restaurants, les bouillons galerie d'art, les cafés d'artistes, les cabarets russes de snobs et de mondains ont conféré du prestige à l'avenue de Clichy. Mais, lorsqu'on consulte l'annuaire du commerce Didot Bottin de 1921, on constate des signes de changement.

La Taverne de Paris a été reprise par un groupe de restauration. C'est un simple restaurant qui remplace le restaurant Boivin. Le Père Lathuille est devenu le Kursaal salle à la façade racoleuse qui offre des spectacles souvent médiocres. Le restaurant Vantier est devenu le cinéma Métropole-cinéma select pictures (location de films). La brasserie Muller & Blaisot a succédé depuis longtemps à l'ancien café Guerbois. Elle lui doit sa renommée au tableau de Degas *l'Absinthe* qui a peint le graveur Marcellin Desboutin en compagnie de son amie Ellen André, assommés par l'absinthe. La si célèbre brasserie Jouanne est alors l'établissement Pigault Fils qui

Le Restaurant Ratinaud remplace Vantier en 1912.
Dans une architecture ultra-moderne, Il maintient la tradition des banquets politiques ou d'associations régionales ou professionnelles.

« fait commerce de tripes », enfin, le Grand Bouillon laisse place à la Société Française des Nouvelles Galeries Réunies.

Les grands repas sont passés de mode, entraînant la disparition des grandes maisons. Elles ne correspondent plus aux fonctions qu'on leur assignait, ce ne sont plus les lieux de visibilité d'une revendication de pensée politique, syndicale ou d'un statut social. Au Boivin, au Vantier, on célébrait les institutions de la

Le Bouillon Pascal a remplacé le Père Lathuile. Fin d'une grande maison. Le vaste caravansérail, bouillon, caf conc', qui lui succède, ne rencontrera pas le succès.

Troisième République : le parti politique, le syndicat patronal ou non, l'association de secours mutuel ou de bienfaisance. Elles valaient bien un décor d'apparat.

PLACE AU DÉSENCHANTEMENT

Après la Première Guerre mondiale, la foi dans les vertus de la République laisse place au désenchantement. Les institutions du régime républicain, les idées politiques ne se défendent plus autour d'un gigot ou d'une tête de veau arrosés de Morgon rouge. La chaude atmosphère des banquets s'est dissipée dans l'euphorie de la victoire et la douleur des deuils. C'est le temps des grandes manifestations propices à la communion nationale et à l'exaltation collective du mouvement, de l'énergie, de la force vitale, de la violence à l'instar de ce qui se passe en Italie et en Allemagne. En 1931, les Français se précipitent à l'Exposition coloniale, en 1937 à l'Exposition universelle où on peut, pour 8,50 F, déguster une choucroute sur la terrasse du pavillon du Japon.

Encore plus sensible était le souci de rendre visible le statut social : à grand mariage, grand repas, à bel enterrement, belle réception. Et si, comme Gervaise pour ses noces (*l'Assommoir* de Zola), on veut mettre les petits plats dans les grands, on a de plus petits moyens, on va en cortège, manger des tripes.

A cette même époque, l'avenue de Clichy est une avenue active, populeuse, passante, mais elle ne convient plus au désir de représentation, de bourgeoisie des classes moyennes parisiennes. Il faut dire que le Bal du Jardin, au 26 de l'avenue, le bal de l'Ange Bleu dans l'impasse des Deux-Nèthes ne la valorisent pas. Ce sont des mauvais lieux. Des constructions en planches, pas facilement accessibles, donnent accès à un tripot tenu par des voyous. La salle de bal était un endroit glauque et enfumé. Ouvriers et employés modestes venaient y danser sur du Musette. En réalité, c'est un repère de truands. Papillon, malfrat, évadé du bagne, parlait de ce dancing comme d'un paradis perdu. Les « caves » n'y avaient pas leur place.

Alors, les bourgeois en noces qui, autrefois, allaient au petit village des Batignolles préfèrent le bon air des bords de Marne ou les salles perchées dans les grands arbres de Robinson.

Le départ des artistes de l'école des Batignolles a aussi accéléré l'effacement du prestige de l'avenue. Ils n'en supportent pas le vacarme. Célèbres et âgés, ils sont partis pour une vraie campagne, en Normandie ou sur la Côte d'Azur. Et, quand Paris accueille des artistes venus du monde entier, Picasso, Modigliani, Foujita, Zadkine, Kisling, Soutine, Chagall, c'est à Montparnasse que se constitue l'école de Paris entre Rotonde et Coupole, Select et Closerie des Lilas.

FOURNISSEUR DE L'ÉLYSÉE

Pourtant, dans les années 1970 encore, si on consulte l'annuaire téléphonique des PTT, on constate que l'on peut s'habiller beau et manger bien.

Le long de l'avenue, au 6 : Valentin, Roi de l'imperméable, au 7 : les Pipes Guyot, au 12 ter : Librairie de l'Avenue, au 13 : Paris Voyage Maroquinerie, au 19 : le Roi du Bouton, au 20 : La Pâtisserie - Traiteur Cochet, au 22 : Etam Lingerie, au 23 : Pronuptia, spécialiste du mariage, au 36 : Vely – Foie gras, Truffes, Réceptions à domicile, fournisseur de l'Elysée. De cette belle crèmerie 1900, on peut encore apercevoir le plafond en verre peint dans un bazar qui ne va pas fort.

Et, en ce début du XXIe siècle, la Taverne de Paris, au 3, est remplacée par des locaux de la compagnie d'assurances Groupama. Là où était installé le restaurant Boivin on trouve aujourd'hui l'ancienne boutique de téléphonie Orange fermée de puis quelque temps. Reprise par le cinéma Wepler, elle attend une nouvelle vie. Le cabaret du Père Lathuille, c'est maintenant le Cinéma des Cinéastes qui montre les quelques restes du fameux restaurant.

Le Vantier est remplacé par le cinéma Wepler ; à la place du café Guerbois on trouve le magasin de vêtements Celio.

Du restaurant Jouanne, il ne reste que la superbe façade ornée de son bacon de fer et de verre en étage avec, au rez-de-chaussée, un serrurier, un magasin de dératisation et un opticien. A la place du Kasbek, si snob, dit-on, Camaïeu et enfin, c'est Monoprix qui a pris la place du Grand Bouillon – Bal du Châlet.

Ne mangerait-on plus dans cette partie de l'avenue de Clichy ? Mais si ! On trouve 5 kebabs, un restaurant pakistanais et un traiteur chinois. Peut-on alors parler de cosmopolitisme ? Plutôt d'une uniformité communautaire. On dit que l'ennui naquit de l'uniformité, c'est peut être pour cela que cette partie de l'avenue est jugée triste et ennuyeuse par les riverains.

LES LIEUX DE RENCONTRE ASSASSINÉS

Des cafés ? Pas de grand café, pas vraiment de terrasses. Le café PMU serait-il le dernier type de lieu de rencontre de l'endroit ? La circulation, le vacarme de l'avenue ont assassiné ces lieux traditionnels de rencontre.

La convergence de plusieurs facteurs explique l'effacement du côté provincial de cette partie de l'avenue. Elle devait son éclat aux visites des riches Parisiens du centre vers les faubourgs de la périphérie, les anciens villages. De nos jours, le mouvement est inversé, du fait de la prolongation des lignes de métro M13.

Avenue de Clichy, on recherche les produits bon marché proposés par les bazars, les magasins de vêtements et de valises pour le voyage au pays, des boutiques de change pour envoyer l'argent à la famille et des échoppes de téléphonie. Et une restauration communautaire. Ceci en dépit de l'évidente gentryfication du quartier dont les habitants ne se retrouvent pas dans cette avenue.

La circulation automobile, la pollution, les embouteillages aux heures de pointe ont eu raison de la flânerie aux terrasses de café et des promenades après repas. Pourtant, on peut s'y sentir bien quand on s'en extrait pour aller au cinéma. Les nombreuses salles en font un lieu culturel reconnu et recherché et qui a de beaux jours devant lui.

ISMÉRIE DUCROQUET

---

(1) Gustave Coquiot . Degas.
Bibliothèque de l'Art. Librairie Ollendorf. 1924

(Re)-Découvrez le site de notre association !

Pour accéder au site de déCLIC 17/18, tapez www.declic1718.org

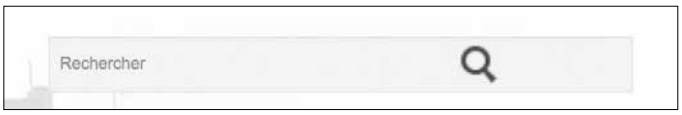

TOUT EN HAUT DE LA PAGE : un cadre avec une loupe. Tapez le mot-clé qui vous intéresse et vous verrez apparaître tous les articles du site s'y rapportant

• A droite, un cadre : **ADHÉRER.** Quand on clique, apparaît le bulletin d'adhésion à télécharger. Pour adhérer, imprimez-le, remplissez-le et envoyez-le à : Association déCLIC 17/18 ,3 rue Etienne Jodelle 75018 Paris en joignant un chèque

•Un cadre **CONTACT.** Vous pouvez ainsi nous joindre par mail. Nous vous répondrons

• Un cadre **TWITTER,** pour les réseaux sociaux

• **LES CARTES DE NOS TROIS QUARTIERS**. En cliquant sur la carte d'un quartier, vous êtes dirigés vers tous les articles se rapportant à ce quartier

LE BANDEAU ROUGE de la page d'accueil permet d'entrer directement dans chacune des rubriques du site.
Les images du carousel permettent d'accéder directementaux articles correspondants.

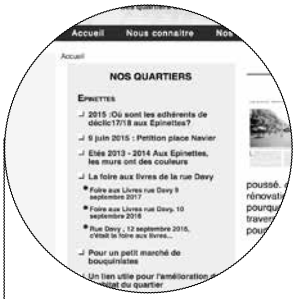

À gauche, dans chaque page d'article, **UNE TABLE D'ARTICLES** permet de naviguer d'un article de la rubrique à l'autre

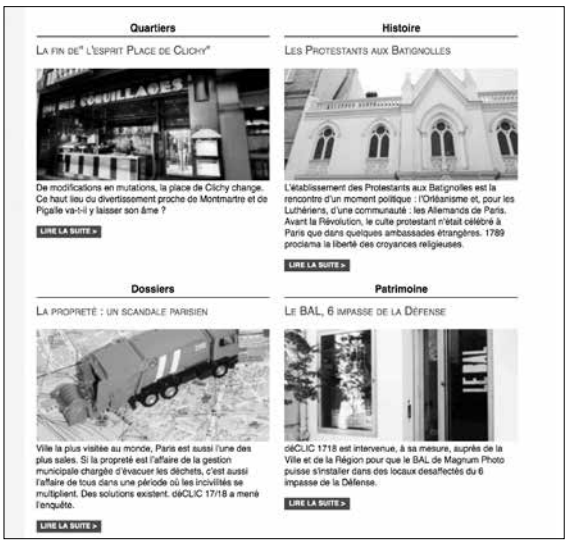

Au centre de la page d'accueil, **SIX PAVÉS EN IMAGES** mettent chacun en avant un article choisi dans chacune des rubriques du site. En cliquant sur « Lire la suite », on peut lire la totalité de cet article

L'INTÉGRALLTÉ DU CONTENU DES 20 PLUS RÉCENTS NUMÉROS DE DÉCLIC 17/18 est consultable en ligne. C'est une formidable base de données sur notre quartier et les activités de notre association !
En cliquant sur l'image du Journal, apparaîtront toutes les couvertures des numéros passés. Cliquez sur le lien de la couverture que vous avez choisie, vous pourrez alors lire tous les articles de ce numéro

FAITES CONNAÎTRE NOTRE SITE POUR DONNER DE LA FORCE À NOTRE ASSOCIATION ET NOUS DONNER ENCORE PLUS DE MOYENS D'AGIR

DÉCLIC 17|18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY ET DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN
BULLETIN D'ADHÉSION/ RÉ-ADHÉSION À RETOURNER 3 RUE ETIENNE JODELLE 75 018 PARIS

NOM : ..... PRÉNOM : ..... COURRIEL : .....

ADRESSE : .....

ADHÈRE EN QUALITÉ DE : MEMBRE BIENFAITEUR COTISATION VERSÉE (MINIMUM 20 €) : ..... €

MEMBRE ACTIF COTISATION VERSÉE (MINIMUM 10 €) : ..... €

DATE : ..... /..... /..... SIGNATURE :

POUR LA BONNE DIFFUSION DE NOS COURRIERS, MERCI DE PERMETTRE L'ACCÈS À VOTRE BOÎTE AUX LETTES EN PRÉCISANT VOTRE CODE D'IMMEUBLE : .....

AGIR AVEC déCLIC17/18 : DIFFUSEZ CE JOURNAL – FAITES CONNAÎTRE LE SITE WWW.DECLIC1718.ORG – **FAITES NOUS PART DE VOS IDÉES. MERCI**